SÉMINAIRE ANNUEL DE L'APCE

LA MÉTROPOLE DE GRENOBLE
ET SES MASSIFS :

UN LABORATOIRE DE PAYSAGES FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

9 AU 12
—
SEPTEMBRE
2020

25 ans APCE

ASSOCIATION DES PAYSAGISTES-CONSEILS DE L'ÉTAT

INTRODUCTION

LA MÉTROPOLE DE GRENOBLE ET SES MASSIFS :

UN LABORATOIRE DE PAYSAGES FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

ALICE BRAUNS
paysagiste-conseil
en DREAL Auvergne
Rhône Alpes
présidente de l'APCE
2019-2020

VINCENT TRICAUD
paysagiste-conseil
de la DDTM du Nord
président de l'APCE
2020-2021

Au cours de la dernière décennie, des changements rapides et profonds sont intervenus dans les phénomènes météorologiques observables (épisodes caniculaires et diminution de la ressource en eau, érosion de la biodiversité, augmentation des risques naturels ...) liés au dérèglement climatique.

Ils ont favorisé une prise de conscience des enjeux environnementaux, climatiques, paysagers. Ces évolutions induisent de nouvelles dynamiques des territoires qui interrogent nos pratiques de conseil.
De fortes attentes se font sentir à toutes les échelles, de la part des services de l'État, des élus, des partenaires et des citoyens. Elles interpellent toutes les dimensions, les diversités et les vulnérabilités des projets d'aménagement, projets urbains et projets de territoire.
Comment pouvons-nous répondre à ces demandes ?

Dans ce contexte, nous avons décidé de consacrer notre séminaire 2020 à la question du dérèglement climatique. Il s'agira de mesurer de quelle manière le paysage peut être un témoin des dérèglements en cours, et de quelle manière le projet de paysage peut être l'une des solutions pour inventer et construire les villes et les territoires de demain. En quelque sorte, voir les prémisses de notre hypothèse émise à travers notre **« Manifeste pour une transition écologique et solidaire par le projet de paysage »**.

PLUS D'INFOS
Manifeste

Grenoble et son territoire métropolitain de moyenne montagne nous semblent exemplaires dans la prise en compte de cette problématique qui s'incarne dans de nombreux secteurs de l'action publique locale. Lors du séminaire, nous allons parcourir, arpenter la ville et ses massifs, prendre connaissance des projets et débattre des démarches en cours d'expérimentation.

Lors de la séance d'ouverture, mercredi, à la mairie de Grenoble, des intervenants exceptionnels nous apporteront un éclairage sur la situation climatique et plus largement environnementale de la planète et de la région et sa prise en compte dans les politiques publiques de l'État. Le maire de Grenoble et le président de Grenoble Alpes Métropole nous feront l'honneur de nous présenter les grandes lignes de leur politique climatique mise en œuvre.

Le jeudi sera dédié à la prise de connaissance des outils de planification et des projets et démarches expérimentés à Grenoble et sur les territoires urbains de la Métropole, pour rendre la ville plus résiliente, plus respirable (moins polluée, plus apaisée, plus active, plus fraîche), plus sûre (adaptée au risque d'inondation notamment), plus désirable (plus attractive, plus accessible, plus participative).

Le vendredi, dans le massif de la Chartreuse, nous prendrons connaissance des liens de réciprocité entre ville et montagne. Nous parcourrons les alpages et massifs forestiers et débattrons des divers enjeux climatiques, de production, de gestion, de loisir dans un contexte de mutation profonde.

Lors des ateliers, nous nous interrogerons sur le rôle des paysagistes-conseils de l'État et sur le sens de nos missions dans ces processus en évolution. Nous échangerons autour des connaissances et des expérimentations nouvelles, de la nécessaire décarbonation de nos modes de vie et de l'adaptation des villes et des territoires aux dérèglements climatiques.

Bon séminaire à tous!
Pour l'équipe du séminaire de l'APCE

ALICE BRAUNS,
présidente 2019-2020

VINCENT TRICAUD,
président 2020-2021

AUTEURS
ET ACTEURS

Ce séminaire a été imaginé et organisé par l'équipe
des paysagistes-conseils de l'État :
ALICE BRAUNS, PIERRE GADOIN, CLAIRE LAUBIE,
PRICILLA TÉTAZ, et **VINCENT TRICAUD.**

avec la collaboration
de **CYRILLE VÉRAN,** architecte et journaliste,
de **BERNADETTE MUCHENBERGER,** secrétaire de l'association,
et le soutien du **BUREAU DE L'APCE.**

La logistique a été assurée par **CLAIRE GENTY,** Ici la Terre.

Ce document a été mis en page par **VALÉRIE DELEBECQUE**.

Nous remercions l'ensemble de ces acteurs indispensables !

Les textes et les images sont uniquement destinés à ce programme
Les photos ont été prises par les organisateurs du séminaire.
Les sources des différents textes et illustrations proviennent
des sites internet indiqués en référence.

Tous droits de reproduction réservés.
© association des paysagistes-conseils de l'État,
SEPTEMBRE 2020

9 AU 12
—
SEPTEMBRE
2020

LE PROGRAMME

INFORMATION RELATIVES
AUX MESURES SANITAIRES 6

PARCOURS SÉMINAIRE
& ADRESSES UTILES 8

POINTS FIXES ET ACCUEIL À GRENOBLE 10

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020 11
JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 12
VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020 13

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET ILLUSTRÉ

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020
PROGRAMME MATIN 14
Présentation des projets visités 18
PROGRAMME APRÈS-MIDI 26
Présentation conférence 28
Présentations des ateliers 2020 32

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020
PROGRAMME MATIN 36
Présentation des milieux et des projets visités 41
PROGRAMME APRÈS-MIDI 44
PROGRAMME SOIRÉE 46

LES INTERVENANTS 48

SÉMINAIRE OFF

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020
JOURNÉE 62

ANNEXE / BIBLIO 68

INFORMATION RELATIVES AUX MESURES SANITAIRES
PRISES DURANT LE SÉMINAIRE

Le séminaire réuni des paysagistes-conseil, des scientifiques, des personnalités politiques et des agents des services de l'État. C'est un moment privilégié d'échanges et de formation mais aussi de rencontres et de convivialité.
Cela ne doit pas nous faire oublier l'absolue nécessité de respecter l'ensemble des mesures barrières et d'observer une grande vigilance à tous les moments et sur tous les lieux que nous allons parcourir (en conférence, débat, visite, moments de détente...).
Tous nos prestataires (transporteurs, restaurateurs, mise à disposition de salles...) appliquent déjà les mesures barrières et de distanciation sanitaire.

De notre côté, nous vous rappelons les bons gestes et les bonnes attitudes à observer. À savoir :

- **Se faire tester avant le séminaire s'il y a le moindre doute quant à une contamination possible ;**
- **Prévoir du gel hydro-alcoolique et une quantité suffisante de masques ;**
- **Porter un masque dans les lieux clos et dans le périmètre défini de l'hypercentre de Grenoble, ainsi que quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée, sauf en position assise au restaurant ;**
- **Respecter la distance minimum de 1,00 m sauf en position assise ;**
- **Respecter les parcours différenciés lors des entrées et sorties des salles ;**
- **Éviter les regroupements.**

Nous comptons sur votre responsabilité individuelle et collective et vous souhaitons un excellent séminaire.

PLUS D'INFOS
Port du masque obligatoire dans l'hyper-centre de Grenoble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Eviter de se toucher le visage

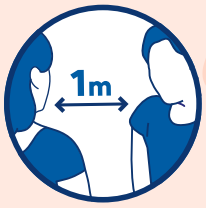

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0332-001-2003 – 21 juillet 2020

PARCOURS
SEMINAIRE

Parc national des Écrins

ADRESSES UTILES

GRENOBLE
Okko Hotels Grenoble Jardin Hoche
23, rue Hoche
38000 Grenoble
04 85 19 00 10

Métrovélo
11 Place de la Gare
38000 Grenoble
04 76 85 08 94
SITE
www.metrovelo.fr

RESTAURANTS
Chez Le Pèr'Gras
90 Chemin de la Bastille
38000 Grenoble
04 76 42 09 47

Les Jardins de Sainte Cécile
18, rue de l'Alma
38000 Grenoble
04 76 24 85 85

LIEUX DE RENDEZ-VOUS
Hôtel de Ville de Grenoble
11 Boulevard Jean Pain
38021 Grenoble

École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
60 Avenue de Constantine
38000 Grenoble

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE
Hôtel Beau Site
Place de l'Église
38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
04 38 02 10 12

Hôtel Bar Le Victoria
Place de la Mairie
38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
04 76 88 60 06

Hôtel Ô Caprice du Guiers
Le Diat
38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
04 76 88 65 79

NE PAS OUBLIER

— **masques**
➔ Prévoyez le nombre de masques nécessaire
— **gel hydroalcoolique**
— **sac à dos, gourde, gobelet et couverts pour pique-nique**
— **vêtements imperméables, pour vélo et montagne**
— **bonnes chaussures de marche**

TÉLÉ-PHONES UTILES

ALICE
06 61 51 16 95

BERNADETTE
06 62 61 67 29

CLAIRE GENTY
06 86 30 12 24

CLAIRE LAUBIE
06 51 49 96 84

PIERRE
06 11 27 71 01

PRICILLA
06 15 16 28 84

VINCENT
06 83 45 95 92

POINTS FIXES ET ACCUEIL
À GRENOBLE

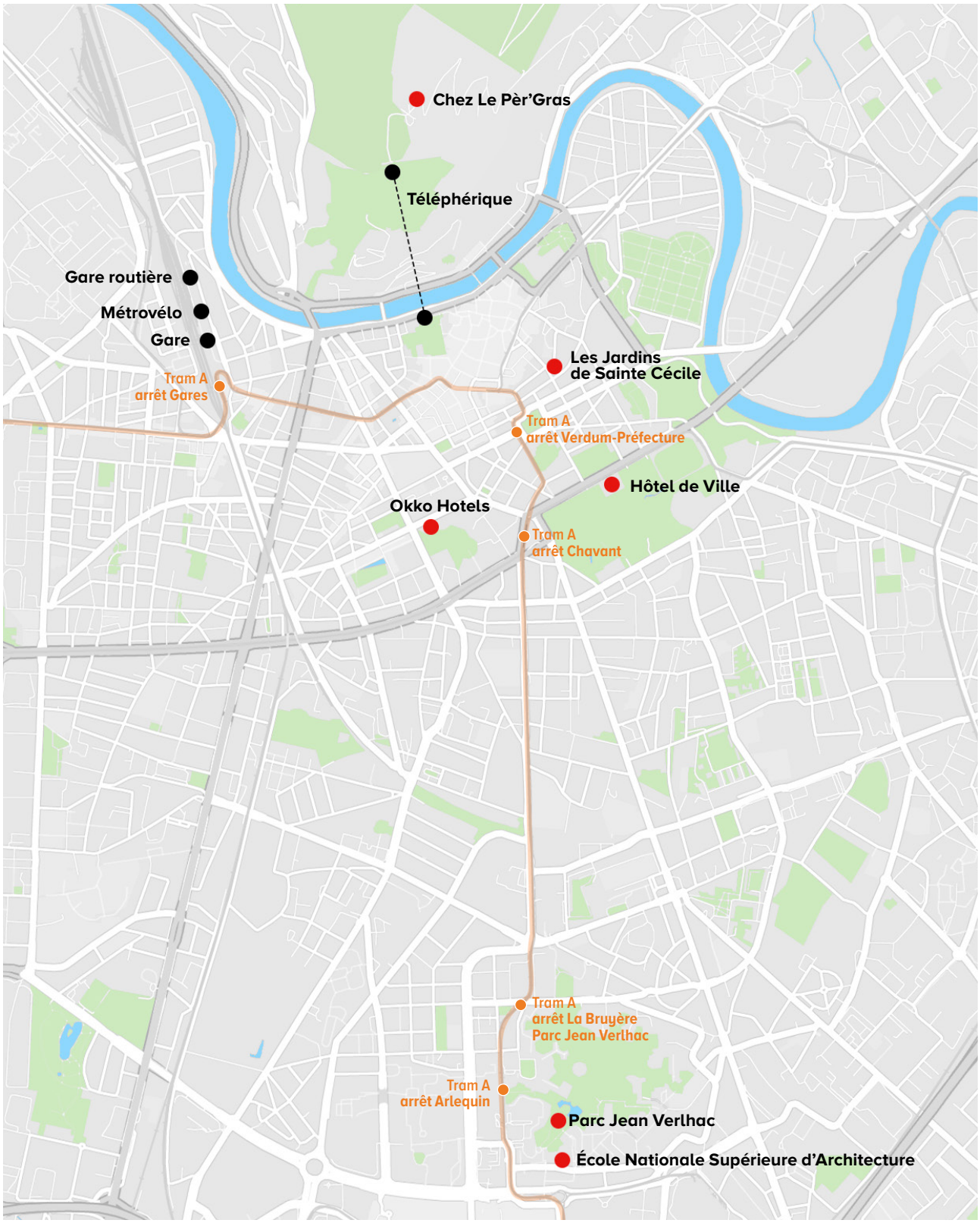

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020

APRÈS-MIDI ➔ GRENOBLE

14h>15h30 **Accueil café à l'hôtel puis départ à pied vers l'Hôtel de Ville**
(Pour info Paris-Grenoble direct 11h41 / 14h42)
➔ **Ne pas oublier :** les bagages sont à déposer à l'hôtel avant l'arrivée à l'Hôtel de Ville !

LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, **DU CONSTAT À L'ACTION**

EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE GRENOBLE

Hôtel de Ville — 11 Boulevard Jean Pain, 38021 Grenoble

16h30 SÉANCE INTRODUCTIVE

- **Mot d'accueil**
  ERIC PIOLLE, maire de Grenoble
  STÉPHANIE DUPUY-LYON, directrice générale de l'aménagement, du logement et de la nature, MTE

PLUS D'INFOS
Manifeste

- **Propos introductif**
  ALICE BRAUNS, APCE
  VINCENT TRICAUD, APCE
- **Comment habiter maintenant la Terre ? Le plus grand défi de l'histoire de l'humanité**
  AURÉLIEN BARRAU, astrophysicien, laboratoire de physique subatomique et de cosmologie de Grenoble, professeur à l'université Grenoble-Alpes
- **Évolution de la neige, impact sur les risques naturels et les aspects socio-économiques, le rapport du GIEC sur l'océan et la cryosphère**
  SAMUEL MORIN, responsable du Centre d'Études de la Neige du CNRM, Météo-France, CNRS, co-auteur du dernier rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère
- **Politique climatique de l'État et rôle des paysagistes-conseils**
  STÉPHANIE DUPUY-LYON, directrice générale de l'aménagement, du logement et de la nature, MTE,
- **De la stratégie à l'action, le paysage comme levier des politiques de transition en Auvergne-Rhône-Alpes**
  FABRICE GRAVIER, chef de service Mobilités, Aménagements, Paysages – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- **Du constat à l'action, les politiques menées par la métropole face aux dérèglements climatiques**
  CHRISTOPHE FERRARI, président de Grenoble Alpes Métropole, glaciologue
- **Que peut faire une ville face aux enjeux planétaires ?**
  ERIC PIOLLE, maire de Grenoble

19H00 **Verre de l'amitié**

19h30 **Départ à pied vers le téléphérique** à travers la ville historique

21h00 **Dîner Chez Le Pèr'Gras** — 90 Chemin de la Bastille 38000 Grenoble
Retour libre à l'hôtel.
➔ **Ne pas oublier :** le téléphérique peut prendre 30 personnes à la fois, toutes les 8 minutes, dernière descente à minuit !

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

GRENOBLE

SMMAG

EN PARTENARIAT AVEC LA SMMAG

Société mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise

LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE : UN TERRITOIRE QUI EXPÉRIMENTE LA TRANSITION

8h15 **Rendez-vous par groupes devant l'Hôtel Okko**

8h30 **Départ**

VISITES
Expérimenter la ville résiliente
➔ 6 groupes de 15 personnes,
5 à vélo, 1 à pied et en transports en commun

12h30 à 13h30 **Pique-nique (Food truck) près du bassin dans le parc Jean Verlhac**
Visites libres dans le parc.

14h00 **École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble**
— 60 Avenue de Constantine, 38000 Grenoble

CONFÉRENCES
IMAGINER LA VILLE RÉSILIENTE

15h30 DÉBAT
RENDRE LA TRANSITION DÉSIRABLE ET EFFICIENTE, CHANGER DE MÉTHODE ?

17h00 LES ATELIERS SÉMINAIRE GRENOBLE 2020

19h30 **Départ par tram vers le lieu de la soirée**
Prendre tram A à l'arrêt *« Grand place »* direction Fintaine, la Poya,
puis sortir *« Verdun – préfecture »*

20h00 **Dîner et soirée Aux Jardins de Sainte-Cécile** — 18, rue de l'Alma 38000 Grenoble
Présentation du «Manifeste pour une transition écologique et solidaire par le projet de paysage»

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020

MATIN ➔ COL DE PORTE

APRÈS-MIDI ➔ SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

LE MASSIF DE LA CHARTREUSE : **RÉCIPROCITÉ ENTRE VILLE ET MONTAGNE**

07h30		**Départ Hôtel Okko**
09h00		**Arrivée Col de Porte** Accueil café à l'Hôtel des Trois Sommets
09h15		CONFÉRENCES **LA MOYENNE MONTAGNE, LES DYNAMIQUES EN COURS, LES ENJEUX D'ADAPTATION AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES**
10h15		VISITES **Le Col de Porte et ses sommets, un espace convoité de moyenne montagne face au dérèglement climatique** ➔ 4 groupes de 20 personnes — itinéraires de 2h00 environ
12h00		**Pique-nique** (sorti du sac à dos lors des visites en groupe)
13h00		**Départ pour Saint-Pierre-de-Chartreuse**
13h30		**Arrivée à Saint-Pierre-de-Chartreuse** ➔ Dépose des bagages
14h00		**Salle de fêtes de Saint-Pierre-de-Chartreuse**
	14h00	DÉBAT # 1 **ÉVOLUTION ET ADAPTATION DES MILIEUX EN MOYENNE MONTAGNE**
	15h30	DÉBAT # 2 **QUEL AVENIR POUR LES STATIONS DE MOYENNE MONTAGNE ?**
17h30		**Restitution des ateliers**
18h30		**Intervention du grand témoin** **ODILE MARCEL,** présidente du collectif de l'après-pétrole
19h00		**Apéro musical à Saint-Pierre** — (voir carte)
20h30		**Dîner Hôtel Le Beau Site** — (voir carte)
23h00		**Départ bus pour l'hôtel Okko** (pour ceux qui n'hébergent pas à Saint-Pierre-de-Chartreuse)

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

MATIN ➔ GRENOBLE

EN PARTENARIAT
AVEC LA SMMAG

Société mixte
des mobilités de
l'agglomération
grenobloise

LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE : UN TERRITOIRE QUI EXPÉRIMENTE LA TRANSITION

8h15 **Rendez-vous par groupes devant l'Hôtel Okko**

8h30 **Départ**

VISITES
Expérimenter la ville résiliente
➔ 6 groupes de 15 personnes,
5 à vélo, 1 à pied et en transports en commun

Nous vous proposons de parcourir la ville de Grenoble à vélo ou à pied pour observer les aménagements permettant de contribuer à la diminution des gaz à effets de serre mais aussi d'améliorer la capacité de la ville de s'adapter aux dérèglements climatiques.

Ce sont donc tout d'abord les projets autour de la ville apaisée, des transports en commun et des modes actifs qui nous interpellent, dont les bénéfices se mesurent également en termes de qualité de l'air et de santé publique. Nous nous intéressons à la capacité de ces mobilités à redessiner l'espace public, par un nouveau partage des usages.
En particulier, nous allons voir comment les aménagements cyclables non seulement participent à l'apaisement de la ville, mais lui offrent une nouvelle structure reliant les grands espaces de nature et donnant à voir la géographie si singulière.

La ville de Grenoble est l'une des villes les plus denses de France. Un grand nombre de grands parcs historiques ou récents, de parcs de quartiers, de squares, forment ensemble un tissu assez régulier d'espaces de nature rééquilibrant cette densité bâtie.
Ce sont des lieux de sociabilité, d'activités de loisirs, de sports et autant d'îlots de fraîcheur où se retrouvent les Grenoblois lors des canicules, devenant de plus en plus nombreuses.
Ils offrent naturellement un refuge pour la biodiversité, soutenue par des modes de gestion adaptés.
La visite se termine pour tous au parc Jean Verlhac (Michel Corajoud) en cours de réaménagement.

Ces espaces institutionnels sont complétés par une multitude de petits aménagements issus de démarches participatives. Nous allons voir plusieurs de ces jardins partagés dont l'intérêt réside notamment dans le grand nombre, montrant une réelle volonté de la population de reprendre en main la qualité des espaces publics de leur ville.

Un certain nombre d'aménagements problématisent la question de l'eau et de la fraîcheur en ville. Il peut s'agir de projets permettant de profiter de la proximité de la rivière, d'aménagement de bassins ou de fontaines ou encore de sols perméables, luttant contre le risque d'inondation.

Accompagnateurs :
VIRGINIE CHIREZ
ANNELYSE COMPARET
KILLIAN DEBACQ
LIONEL FAURE
PHILIPPE MOUSSIÈRE
ANNE-SOPHIE MELLET-BRETON

Intervenants sur place :
YANN MONGABURU
JEAN-FRANÇOIS VAILLANT
MANON LOCATELLI

12h30
à 13h30

Pique-nique (Food truck) près du bassin dans le parc Jean Verlhac
Visites libres dans le parc.

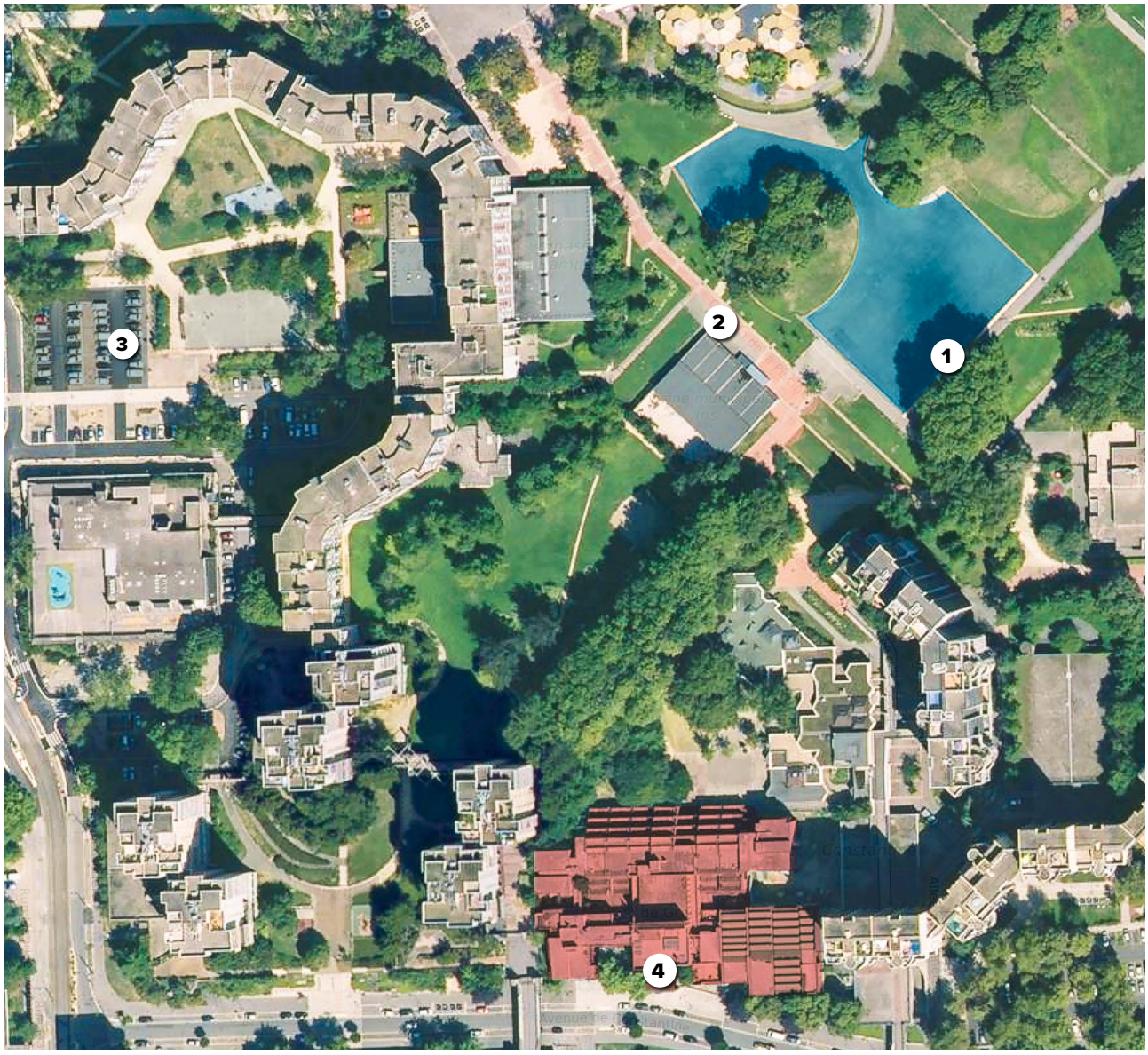

POINT DE RENDEZ-VOUS
MIDI

1. **Le bassin** – n° 29 présentation de Manon Locatelli (circuit 3)
2. **Food truck** (puis dispersion dans le parc pour le pique-nique)
3. **Lieu de retour des vélos entre 12h30 à 13h** – parking rue Maurice Dodéro
4. **École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble** – 60 Avenue de Constantine

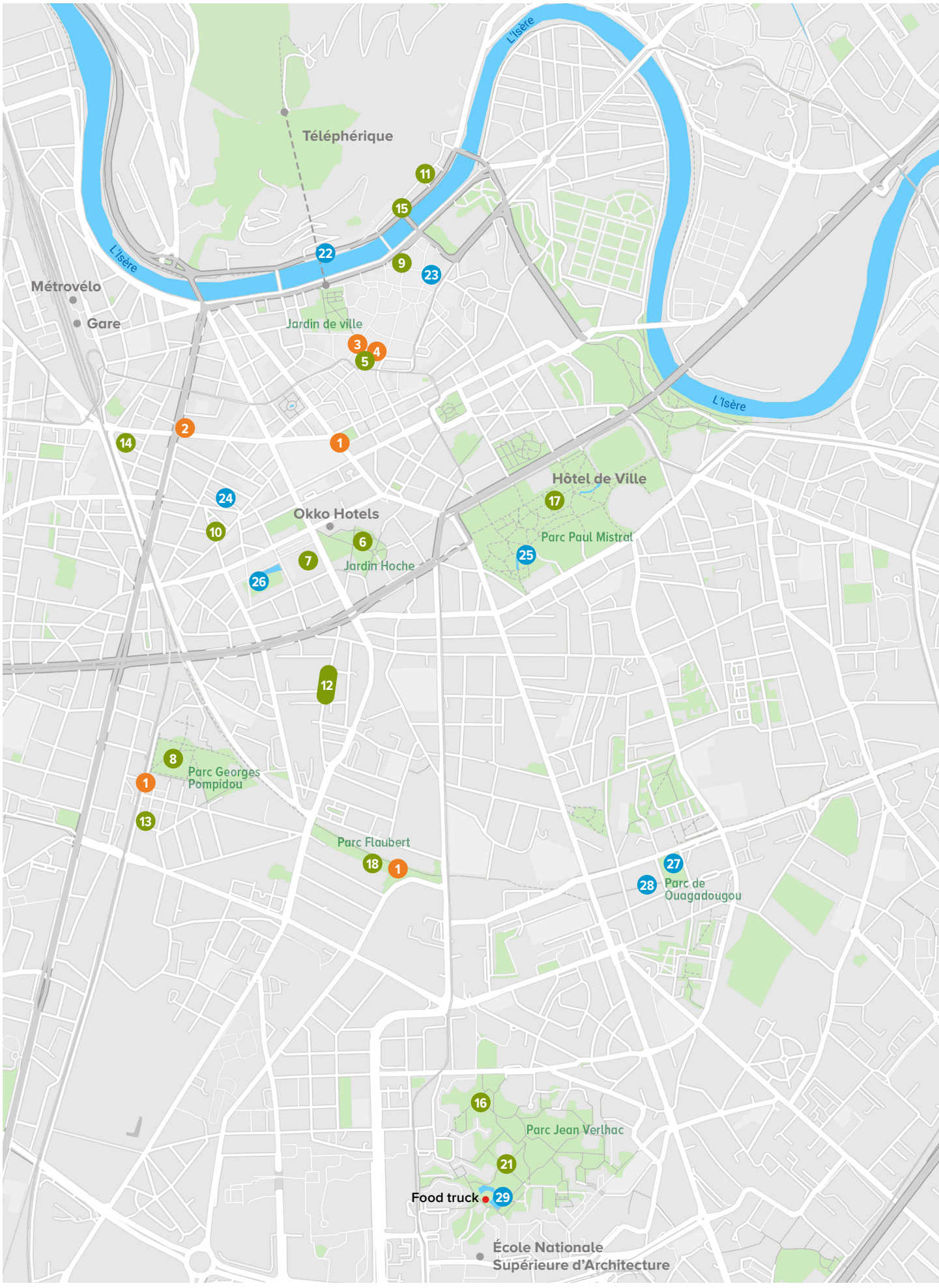
L'Isère
L'Isère
L'Isère
Téléphérique
Métrovélo
Gare
Jardin de ville
Hôtel de Ville
Parc Paul Mistral
Okko Hotels
Jardin Hoche
Parc Georges Pompidou
Parc Flaubert
Parc de Ouagadougou
Parc Jean Verlhac
Food truck
École Nationale Supérieure d'Architecture

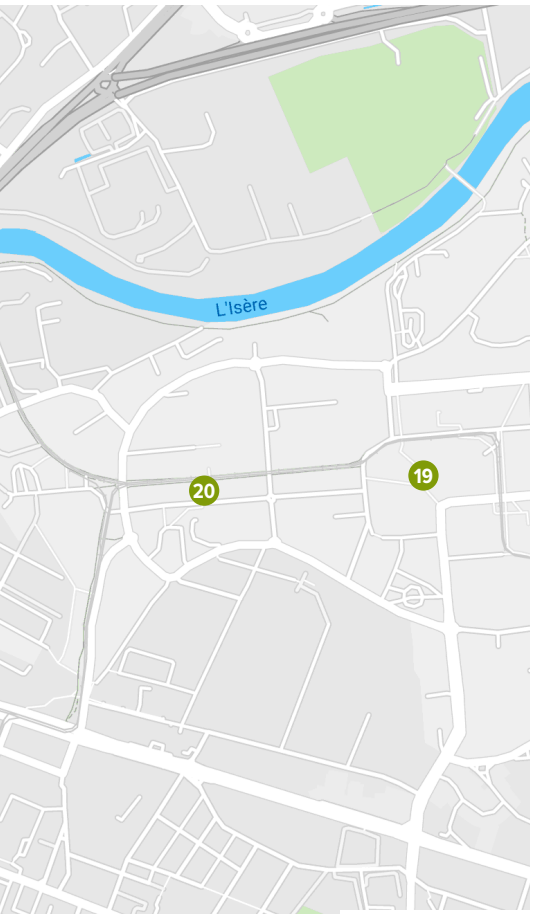

Boulevard Jean Pain, près de la mairie de Grenoble.

LIEUX VISITES MATIN
GRENOBLE

LES MOBILITÉS REDESSINENT L'ESPACE PUBLIC

1. Chronovélo
2. Cours Jean Jaurès
3. Place Grenette
4. Rue de la République

NATURE EN VILLE

Les squares / parcs de quartier
5. Rue Philis de la Charce
6. Jardin Hoche
7. Square Alain le Ray (quartier Hoche)
8. Parc Georges Pompidou

Jardinons nos rues
9. Rue de Lionne
10. Place Jacqueline Marval
11. Rue Saint-Laurent
12. 34 + 44, rue Stalingrad

Jardins partagés
13. Jardin des Artilleurs
14. Rue des Arts
15. Square Xavier Jouvin
16. Jardin de Terre Neuve
(Parc Jean Verlhac / Villeneuve)

UN PARC DANS LA VILLE

17. Parc Mistral
18. Parc Flaubert

Campus
19. Place Centrale
20. L'allée centrale

21. Parc Jean Verlhac
(La Villeneuve)

EAU ET FRAÎCHEUR DANS LA VILLE

22. Un pas vers l'eau, Quai Perrière
23. Cour médiévale, rue Chenoise
24. Chemin Jésus
25. Oasis de fraîcheur
26. Jardin des Vallons Caserne de Bonne
27. Parc Ouagadougou
28. Allée Essen / quartier Teisseire
29. Le bassin
(Parc Jean Verlhac)

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 MATIN ➔ GRENOBLE

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE **DES PROJETS VISITÉS**

LES MOBILITÉS REDESSINENT L'ESPACE PUBLIC

1. Chronovélo

Ce réseau express vélo original est composé de quatre axes de liaisons cyclables structurantes, offrant des itinéraires directs, confortables et sécurisés, entre les communes de la Métropole. Les pistes cyclables sont toutes à double sens de circulation, séparées de la chaussée et du trottoir et d'une largeur confortable pour pouvoir rouler à deux de front, se croiser à vélo-cargo ou encore doubler facilement. Différentes sections composent ce réseau: la piste peut être positionnée au centre de la chaussée, légèrement surélevée (boulevard Agutte Sembat), elle peut emprunter des sites propres, comme un ancien tracé de lignes de chemins de fer (vers Flaubert) ou longer les voiries existantes. L'aménagement est pensé de manière à requalifier l'espace public dans son ensemble, comme rue du Général Mangin, où l'aménagement cyclable est accompagné d'une noue plantée arborée. L'une des originalités du Chronovélo est son identité visuelle propre, reconnaissable par un marquage au sol linéaire de couleur jaune et bleu ciel, complété par des indications de direction et de distances.

PLUS D'INFOS
Chronovélo

2. Cours Jean Jaurès

Axe majeur à valeur patrimoniale pour l'agglomération, le cours Jean Jaurès a fait l'objet d'une reconfiguration totale à l'occasion de la création de la ligne E du Tramway : partage de la voie avec aménagement de pistes cyclables, reconfiguration des trottoirs, suppression des contre-allées, plantations… Le cours Berriat qui le croise a lui aussi fait l'objet de rénovations (plantation sur sol drainant, béton matricé « végétal » résistant aux sels de déverglaçage et sans calepinage pour faciliter les reprises, passage de la Chronovélo).

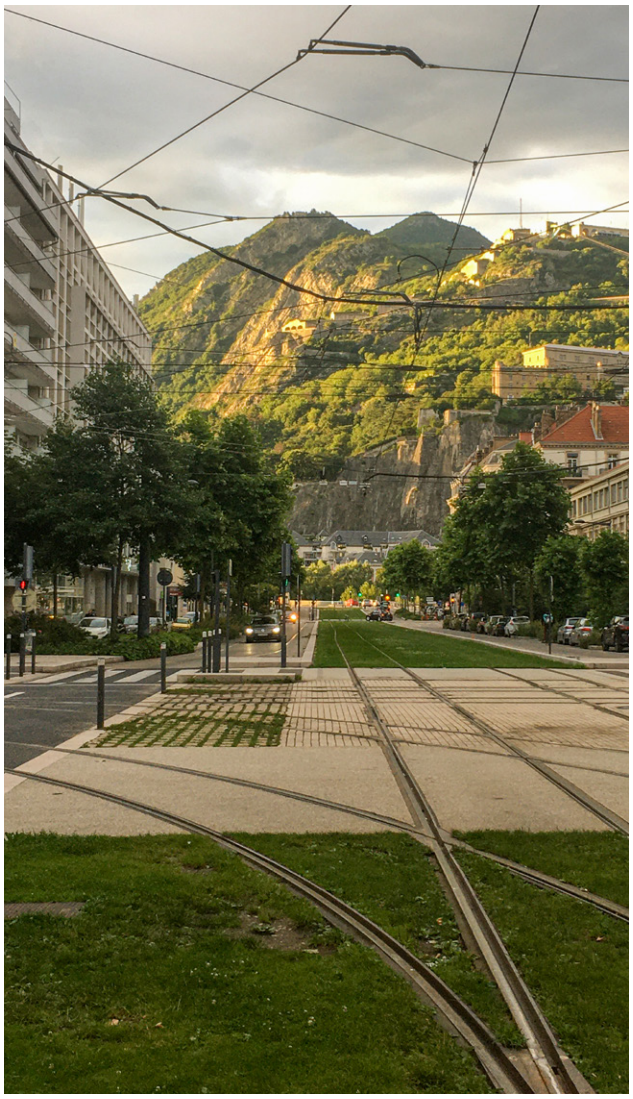

3. Place Grenette

C'est la place principale de Grenoble depuis le XVII[e] siècle, accueillant autrefois les marchés aux grains et à bestiaux. La rénovation (2018) s'est engagée à la demande des habitants. Elle a permis de libérer l'espace au sol, de planter des arbres et de réorganiser les terrasses de café pour ménager la déambulation piétonne.

4. Rue de la République

Autre opération de « libération de l'espace public », cet aménagement a été conçu avec les habitants : suppression de l'ancienne chaussée automobile marquée par ses bordures de trottoirs, ses jardinières et ses emplacements de stationnement. Dégagement de la voie pour la déambulation piétonne de part et d'autre d'un bosquet arboré planté dans l'axe central accueillant tout le mobilier sur un « tapis de pavés ».

PLUS D'INFOS
Ville apaisée

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 MATIN ➔ GRENOBLE

NATURE EN VILLE

Les squares / parcs de quartier

5. Rue Philis de la Charce

Petite rue adjacente à la rue de la République ayant aussi fait l'objet d'une piétonisation récente : avec aménagement de vastes parterres arbustifs, banquettes, parking à vélos…

6. Jardin Hoche (histoire / parallèle à Villeneuve / enchaînement)

Ce parc de quartier, conçu par Daniel Jarry dans les années 80, cherche à favoriser les rencontres conviviales entre les habitants du quartier. Il est aujourd'hui labellisé « Écojardin » et assure le lien entre le quartier de Bonne et le Parc Mistral.

7. Square Alain le Ray (quartier Hoche)

C'est une esplanade récemment aménagée au cœur des anciens bâtiments de la Caserne de Bonne, aujourd'hui reconvertis en logements. Elle fait le lien entre le Parc des Vallons et le Jardin Hoche.

8. Parc Georges Pompidou

Parc de quartier très prisé, composé autour d'un vaste bassin et d'un petit canal (vidés actuellement) et offrant de vastes prairies libres. Bel alignement de platanes, seul vestige de la caserne sur lequel le parc a été aménagé. Il a été également conçu par le paysagiste Daniel Jarry et inauguré en 1987. Le parc longe l'ancienne voie de chemin de fer aménagée en Chronovélo.

PLUS D'INFOS
parc de quartier

PLUS D'INFOS
Esplanade Alain Le Ray

PLUS D'INFOS
Jardin Hoche

PLUS D'INFOS
Hoche, un jardin aux ambiances variées

PLUS D'INFOS
Parc Georges Pompidou

PLUS D'INFOS
« Jardinons nos rues »

Jardinons nos rues

Il s'agit d'opérations de taille modeste, à l'initiative des habitants et ayant également en charge la gestion de ces espaces. Leur multiplicité (80 dans toute la ville) participe à une transformation progressive de l'espace public, de la ville, pour accueillir davantage de nature en ville et d'usages. Nous verrons quelques exemples :

9. Rue de Lionne

Petite rue piétonne dans le vieux Grenoble menant vers les quais ayant fait l'objet d'une opération « Jardinons nos rues ».

10. Place Jacqueline Marval

Placette réaménagée avec les habitants dans un quartier mixte avec réduction de la place de la voiture et végétalisation, notamment par le dispositif « Jardinons nos rues ».

11. Rue Saint-Laurent

Rue ancienne parallèle à la rive droite, ayant fait l'objet d'une rénovation en 2013 avec passage en aire piétonne. Cette rue, très « minérale », accueille de plus en plus d'initiatives citoyennes : compost collectif, jardinières, plantations, installations artistiques…

12. 34 + 44, rue Stalingrad

Plusieurs initiatives dans cette rue : plantations en seuil de bâtiment, plantes grimpantes, jardinières de cultures collectives (depuis 2016).

Jardins partagés

PLUS D'INFOS
« jardins partagés »

Dans le même esprit que le principe de « jardinons nos rues », les « jardins partagés » participent à la requalification de l'espace public. De dimension un peu plus grande, ils favorisent davantage la convivialité et visent une production d'appoint de fruits et légumes.

13. Jardin des Artilleurs

Petit jardin partagé soigné tout en longueur dans le square des Artilleurs de Montagne, près du parc Georges Pompidou.

14. Rue des Arts

Petit jardin qui agrémente cet intérieur d'îlot accessible par une venelle.

15. Square Xavier Jouvin

Petit espace jardiné collectivement au sein d'un square de quartier. Accès par la rue Saint-Laurent ou par les quais.

16. Jardin de Terre Neuve

(Parc Jean Verlhac / Villeneuve)

Ensemble de jardins partagés de dimension plus importante, au pied des immeubles de la Villeneuve, introduisant un espace et une échelle intermédiaire entre les logements et le parc.

PLUS D'INFOS
Jardin Terre neuve

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 MATIN ➔ GRENOBLE

UN PARC DANS LA VILLE

17. Parc Mistral

PLUS D'INFOS
Parc Mistral

C'est le plus grand parc de Grenoble (21 ha), l'un des plus anciens également, érigé au début du XX^{e} siècle sur les anciennes fortifications de la Ville, à l'occasion de l'exposition universelle de la Houille Blanche et du Tourisme, dont le seul vestige est la tour Perret (1925, 95m de haut). En 1964, le parc accueille de nouveaux équipements pour les Jeux Olympiques de 1968, et le nouvel hôtel de ville est édifié au nord de la Tour Perret. Aujourd'hui, le parc est toujours autant fréquenté, il offre un couvert végétal dense, la nappe phréatique étant très proche. Plus de 1 500 arbres, dont certains remarquables par leur taille, offrent un cadre propice aux habitants mais aussi à une faune sauvage (oiseaux, écureuils, lapins…). C'est le lieu d'expérimentations : jardins partagés, compostage, ruches sur le toit de l'hôtel de ville, écopâturage, îlots de fraîcheur…

18. Parc Flaubert

PLUS D'INFOS
Parc Flaubert

PLUS D'INFOS
De la friche ferroviaire au parc Flaubert

Parc linéaire, conçu par Jacqueline Osty et aménagé en 2015 sur d'anciennes emprises SNCF, en continuité avec la chronovélo. Il met en lien les autres parcs à proximité : parc Georges Pompidou à l'ouest et parc Ouagadougou à l'est. En préfiguration d'un nouvel éco-quartier qui s'édifie sur l'ancienne cité administrative en face de la Maison de la Culture (MC2). Il accueille des initiatives citoyennes, jardins partagés.

Cœur de Flaubert

Du nouveau quartier, deux bâtiments sont terminés pour l'instant, « le Haut Bois », immeuble témoin en construction bois et la Maison du Projet, un projet d'école bioclimatique, un prototype d'habitat en matériaux bio-sourcés (bois et terre), conçue par 50 étudiants en architecture de l'ENSAG.

Campus

PLUS D'INFOS
Campus et vidéo avec Jean-François Vaillant

Le campus universitaire grenoblois a été aménagé à partir des années 1960, sur des terres maraîchères dont une partie en secteur marécageux.
Pour assurer la cohérence de l'ensemble du campus, il est fait appel à Georges Bovet, architecte coordinateur, assisté de Jean Royer. Les premiers bâtiments seront construits selon les préceptes du modernisme, représenté par Le Corbusier et Walter Gropius, avec un usage fort du béton brut, du verre et de décorations en pâte de verre. L'architecture est également contrainte par le terrain alluvionnaire :

nombreux immeubles sur pilotis ou surélévation du rez-de-chaussée, hauteur de construction limitée à trois étages pour éviter le recours à des fondations démesurées.
Le domaine universitaire accueille 45 000 étudiants mais également chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs, dans près de 160 bâtiments. Il constitue un véritable lieu d'enseignement et de recherche bien sûr, mais aussi de vie quotidienne : salles de cours, amphis, laboratoires, plateformes technologiques, bibliothèques, installations sportives, restaurants, commerces, tram et bus, logements, lieux de convivialité et de culture, etc.
C'est aujourd'hui le plus grand parc urbain de la région, considéré comme un véritable « puits carbone », avec son parc urbain arboré exceptionnel : 25 000 arbres, sur plus de 100 hectares d'espaces verts. Il nécessite une véritable politique dynamique en termes de préservation comme de développement (transport, infrastructures, gestion des déchets).

19. Place Centrale

La conception urbaine du campus universitaire a privilégié l'espace central comme lieu de rencontre et d'expression de l'originalité du site. Le paysagiste T. Hatashita qui a conçu la Place Centrale s'est inspiré d'un vocabulaire formel lié à la montagne. Les volumes et les modelés créés sur la place, les bassins d'eau ou empierrés, la végétation, rappellent dans leur structure et leur texture les synclinaux et les anticlinaux des Préalpes environnantes. Le plan d'ensemble – non réalisé dans le détail – est vraisemblablement de la main du plasticien Edgard Pillet en collaboration avec C. Cacoub, architecte de la Bibliothèque des Sciences et de l'amphi Weil. Le travail du paysagiste T. Hatashita est repérable dans les traitements de sol, les chemins de pierre, l'appareillage irrégulier des murs qui se soulèvent. Le dallage du parvis présente un calepinage noir et blanc remarquable qui évoque les œuvres de l'art cinétique.

20. L'allée centrale

L'allée centrale illustre la politique de densification du campus au détriment des espaces de stationnement et de la place de la voiture, pour préserver le parc et ses fonctionnalités environnementales, climatiques et esthétiques. Projet rendu possible par une politique en faveur des transports en commun et des mobilités actives.

21. Parc Jean Verlhac (La Villeneuve)

PLUS D'INFOS
Villeneuve - Village Olympique

PLUS D'INFOS
Cité de l'Arlequin

La Villeneuve est réalisé par l'AUA (l'atelier d'urbanisme et d'architecture) dans les années 70. Son parc, conçu par Michel Corajoud, alors membre de l'AUA, pièce maîtresse de ce dispositif, offre un bel espace arboré à l'échelle du quartier pour des usages de loisirs et des équipements publics divers. L'originalité de son aménagement marque l'histoire du renouveau de l'école de paysage en France. Il en est le manifeste.
Ce quartier fait aujourd'hui l'objet d'une profonde réhabilitation pour en faire un vaste écoquartier, en lien avec le village olympique limitrophe incluant naturellement le parc.

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 MATIN ➔ GRENOBLE

EAU ET FRAÎCHEUR DANS LA VILLE

PLUS D'INFOS
Un pas vers l'eau

22. Un pas vers l'eau, Quai Perrière

Aménagement d'un mobilier urbain sur les gradins existants des rives de l'Isère, à la demande des habitants (« budget participatif »)

23. Cour médiévale, rue Chenoise

Cette cour témoigne de l'art de la construction médiévale apportant fraîcheur et calme au centre historique.

24. Chemin Jésus

Expérimentation de végétalisation d'une ruelle à la demande des habitants (« béton perforé ») - Près de la place Jacqueline Marval.

PLUS D'INFOS
Oasis de fraîcheur

25. Oasis de fraîcheur

Réhabilitation de fontaines pour apporter de la fraîcheur en ville. Un des premiers projets réalisés des « budgets participatifs ».

26. Jardin des Vallons (Caserne de Bonne)

Ce parc de quartier conçu par Jacqueline Osty fait partie intégrante du projet d'écoquartier de Bonne. Il est dans la continuité des aménagements du square Alain le Ray, du jardin Hoche et du parc Mistral.

PLUS D'INFOS
Jardin des Vallons : une biodiversité citadine

Caserne de Bonne

Ce premier éco-quartier de France, dont le plan d'aménagement a été conçu par Christian Devillers de 2000 à 2003 et réalisé par Aktis, livré en 2013. Il intègre une mixité de programmes : logements, centre commercial, cinéma, cherchant à proposer une alternative aux extensions urbaines.

PLUS D'INFOS
Rencontre Jacqueline Osty

PLUS D'INFOS
Quartier de Bonne

PLUS D'INFOS
Agence Devillers - Quartier de Bonne

PLUS D'INFOS
Parc Ouagadougou

PLUS D'INFOS
Eaux pluviales

27. Parc Ouagadougou

Ce parc a été conçu par le paysagiste Jean-Claude Dubois et livré en 2008 au cœur de l'opération de renouvellement urbain du quartier Teisseire. Bel exemple de nature en ville très approprié par les habitants avec un intéressant travail sur la gestion de l'eau.

28. Allée Essen / quartier Teisseire

L'allée Essen est une « allée verte » au sein du quartier Teisseire (plan des espaces publics conçu par l'architecte Philippe Panerai). Elle collecte les eaux de ruissellement du quartier et les achemine jusqu'au canal d'irrigation en bordure du parc Ouagadougou.

29. Le bassin (Parc Jean Verlhac)

L'agrandissement du bassin est au cœur du renouvellement du parc, notamment pour mieux adapter le quartier aux canicules devenant de plus en plus fréquentes. Les usages actuels constatés de baignade sont transgressifs. Le projet prévoit une baignade écologique répondant à l'ensemble des exigences environnementales et sanitaires pour offrir un vrai lieu de loisirs sécurisé aux habitants.

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

APRÈS-MIDI ➔ GRENOBLE

École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
— 60 Avenue de Constantine, 38000 Grenoble

14h00

CONFÉRENCES

IMAGINER LA VILLE RÉSILIENTE

Pour lutter contre le dérèglement climatique et ses effets (canicules, sécheresses, inondations de plus en plus importantes…), la métropole de Grenoble s'est engagée dans une politique de réduction des émissions de GES et d'adaptation de son territoire en se dotant d'outils spécifiques.
Dès 2005, elle élabore un Plan Climat, le premier en France, révisé et renforcé en 2016 (le Plan Air Énergie Climat), qui fixe des objectifs de réduction des consommations d'énergie, des polluants atmosphériques et des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des objectifs de développement des énergies renouvelables.
Ses objectifs se sont concrétisés dans le PLU intercommunal, approuvé en décembre 2019 et applicable depuis janvier 2020. Si la règle couvre les 49 communes de la métropole, deux outils spécifiques, inédits au plan national, rendent compte d'une approche plus qualitative et contextualisée, qui participe de l'objectif de résilience.
L'OAP « Paysage et biodiversité », construite autour d'une charpente paysagère et d'un référentiel de 14 « ambiances », pose les premiers principes de réciprocité entre espaces bâtis et non bâtis, de réconciliation entre formes urbaines et milieux vivants, diversité des paysages et biodiversité.
L'OAP « Risques et résilience » est un outil d'aide à la décision pour les porteurs de projet sur ce territoire particulièrement exposé aux risques d'origine naturelle ou technologique. Cas d'étude, le projet urbain des Portes du Vercors, en cours, intègre la gestion de l'aléa hydraulique dans un projet de paysage structurant, étudié jusque dans l'adaptation des formes urbaines.
En vue d'une meilleure adaptation au risque « canicule », la ville de Grenoble s'est lancée dans une étude des îlots de chaleur urbaine. L'analyse cartographique complexe est doublée, cet été, d'une série de mesures à l'aide de stations météorologiques dans la ville, permettant à terme de mieux comprendre l'influence des formes urbaines et géographiques sur la température notamment nocturne en ville.

Intervenants :

WILLIAM MEUNIER, chef du Service Environnement Air Climat, Grenoble-Alpes Métropole
« LES OUTILS DE PLANIFICATION POUR ADAPTER LA VILLE - LE PLAN-CLIMAT / LE PLUI MÉTROPOLITAIN / OAP QUALITÉ DE L'AIR »

XAVIER FOISSARD, géographe-climatologue, expert du climat urbain pour la ville de Grenoble
« ÉTUDE DE L'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN À GRENOBLE AU REGARD DES FORMES URBAINES ET DU CONTEXTE TOPO-CLIMATIQUE »

VINCENT BOUDIÈRES, mission risques, Grenoble Alpes Métropole
« OAP RISQUES ET RÉSILIENCE »

SOPHIE GALLAND, paysagiste urbaniste, Grenoble Alpes Métropole
CAROLINE GIORGETTI, paysagiste, Sites + Paysages
OAP « PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ »

VINCENT MARNIQUET, architecte-urbaniste
« LE PROJET URBAIN DES PORTES DU VERCORS : COMPOSER AVEC L'ALÉA HYDRAULIQUE »

15h30 DÉBAT

RENDRE LA TRANSITION DÉSIRABLE ET EFFICIENTE, CHANGER DE MÉTHODE ?

Avec le changement climatique, de nouvelles dynamiques territoriales émergent en faveur de la transition écologique. Chercheurs, institutions, acteurs du territoire et citoyen-nes expérimentent de nouveaux projets et des dispositifs de coopération. Chacun à leur échelle, les acteurs privés et publics infusent leur énergie sur le territoire, et décloisonnent de plus en plus leurs interventions pour façonner des solutions ensemble.

Lors de cette table ronde, **« Rendre la transition désirable et efficiente, changer de méthode ? »**, les échanges questionneront le rôle de chacun dans l'adaptation au changement climatique et les solutions mises en œuvre pour y répondre, à travers la notion de paysage.

Chercheurs, services de l'État (DREAL), élue de collectivité territoriale, bailleur social et association partageront leurs expériences, leurs observations et leurs interrogations.

– Le paysage et la transition sont-ils l'affaire de tous ?
  Si oui, comment donner les moyens à tout un chacun d'agir ?
– Comment les rôles de l'État, des collectivités locales, des acteurs économiques et des citoyens peuvent-ils s'accorder ?
– La transition écologique peut-elle être compatible avec la croissance économique ?
– Comment l'État et les collectivités peuvent-ils accompagner et renforcer la marge d'action citoyenne ?
– Quelles méthodes et expérimentations se mettent en place dans l'ADN grenoblois pour rendre la transition efficiente et désirable ?

Intervenants :

STÉPHANIE DOUCET, chargée de mission paysage à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

STÉPHANE DUPORT-ROSAND, directeur général de Actis, bailleur social de la région grenobloise

LUC GWIAZDZINSKI, géographe, enseignant-chercheur en aménagement et en urbanisme à l'Université Grenoble-Alpes

STÉPHANE LA BRANCHE, sociologue, chercheur indépendant, associé au laboratoire PACTE et à l'IEP de Grenoble, contributeur des rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)

LUCILLE LHEUREUX, adjointe au Maire aux Espaces publics et à la Nature en ville de 2014 à 2020, actuellement maire-adjointe à la culture, à la Ville de Grenoble

Animé par

JULIE FONTANA, journaliste

17h00 LES ATELIERS SÉMINAIRE GRENOBLE 2020

autours des questionnements suivants :

ATELIER # 1 — **Sobriété foncière**
ATELIER # 2 — **Mobilités - infrastructures**
ATELIER # 3 — **Agriculture - Forêt**
ATELIER # 4 — **Politiques publiques**

Animés par

YVES DESHAYES, BÉATRICE FAUNY, PIERRE GADOIN, VINCENT TRICAUD

19h30 **Départ par tram vers le lieu de la soirée**

Prendre tram A à l'arrêt *« Grand place »* direction Fintaine, la Poya, puis sortir *« Verdun – préfecture »*

20h00 **Dîner et soirée Aux Jardins de Sainte-Cécile** — 18, rue de l'Alma 38000 Grenoble

Présentation du « Manifeste pour une transition écologique et solidaire par le projet de paysage »

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 APRÈS-MIDI ➔ GRENOBLE

CONFÉRENCE
IMAGINER LA VILLE RÉSILIENTE

OAP « Paysage et biodiversité »

Banalisation, uniformisation, standardisation, décontextualisation des projets et opérations, artificialisation, imperméabilisation, érosion de la biodiversité, îlot de chaleur urbain, pollutions, risques naturels…
sont les résultats de nos propres dérives.

L'OAP thématique Paysage et Biodiversité est le volet qualitatif, sensible du PLUi, avec ce désir de révéler le supplément d'âme ou génie des lieux. Ce n'est pas un livre de recettes mais un questionnement suggéré par des orientations d'aménagement et les grands principes de paysage qui appellent à régler les relations entre les objets plutôt que les objets eux-mêmes.
Cet outil est construit autour d'une charpente paysagère qui porte les structures identitaires du grand paysage et d'un référentiel de 14 ambiances qui composent la mosaïque de paysages de ce territoire géographique très contrasté.
Bien que réglementaire car il est opposable à tout projet, c'est un outil qui se veut pédagogique pour faire comprendre et prendre conscience :

Que le paysage est l'affaire de tous, que citoyen, promoteur, aménageur mais aussi élu et technicien, tous œuvrent dans la fabrication de ces paysages, Que ces projets résultent d'une somme d'infinis détails et ne se résument pas au gabarit construit, Que l'attention doit aussi être portée sur le mur de pierre ou de béton, la clôture en bois ou maçonnée, l'accès en gravier ou en terre, les transparences ou l'intimité, les mises en commun ou à distance, la place de l'animal, du végétal, le rapport au sol et à l'eau, l'importance des perméabilités et de la pleine terre. Que ces éléments s'entre-déterminent à l'échelle de la parcelle, mais aussi de la rue, de l'îlot du quartier et in fine du grand paysage. L'OAP Paysage et Biodiversité pose les premiers principes d'une relation de réciprocité entre espaces bâtis et non bâtis, une première étape d'acculturation pour penser formes urbaines et milieux vivants, diversité des paysages et biodiversité. Cet outil vise également à renforcer le travail pluridisciplinaire en amont des projets, et en particulier les compétences métier de paysagiste et écologue.

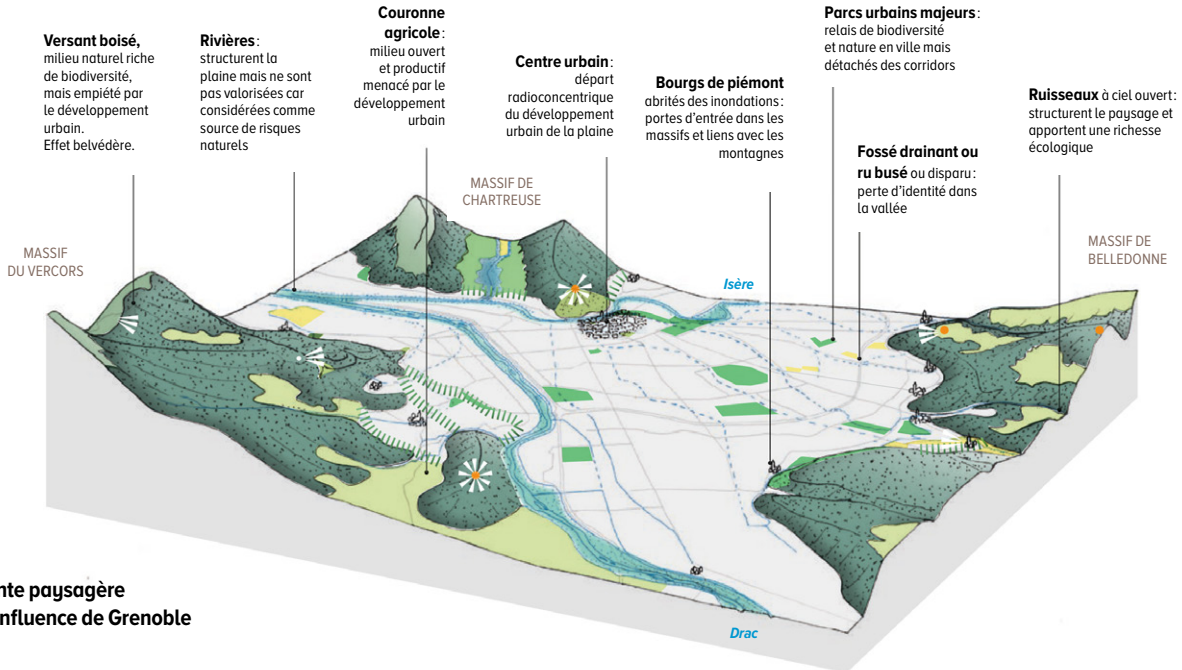

Charpente paysagère de la confluence de Grenoble

Mettre en réseau les espaces ouverts intégrés dans la trame végétale pour une diversité d'usages

« Face à cette commande un peu hors norme d'élaboration du volet Paysage du PLUi de Grenoble Alpes Métropole, nous nous sommes regroupés, bureaux d'études et indépendants paysagistes et écologues, formant ainsi une équipe grenobloise associant cinq structures. Les objectifs posés étaient multiples et ambitieux : la recherche de cohérence entre les différentes formes d'aménagement du territoire, la construction d'une représentation du territoire en lien avec son patrimoine naturel, ou encore la lutte contre la banalisation du territoire… Au-delà du caractère atypique de notre groupement, l'une des particularités de cette mission a été l'absence de « cadre ». Si jusque-là les OAP sur lesquelles nous avions travaillé étaient ciblées sur un thème ou un espace précis (densification d'espaces pavillonnaires, traitement d'une frange urbaine, renforcement de la Trame Verte et Bleue, maillage de cheminements doux…), il s'agissait là de donner des orientations sur tout le territoire, à toutes les échelles, sur tous les thèmes du paysage… Le caractère « non figé » et très évolutif de la mission nous a parfois déroutés mais nous a permis d'explorer largement les champs du possible, pour construire la méthode et structurer le contenu au fur et à mesure de l'avancée des travaux, en partenariat très étroit avec la maîtrise d'ouvrage ».

CAROLINE GIORGETTI,
paysagiste

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 APRÈS-MIDI ➔ GRENOBLE

CONFÉRENCE **IMAGINER LA VILLE RÉSILIENTE**

OAP Risques et résilience

Grenoble-Alpes Métropole : un territoire urbain et montagnard multirisques et aux vulnérabilités plurielles (inondations, chutes de blocs, séismes, risques technologiques…), inscrit dans une démarche de résilience.

Ce territoire est spécifique puisque, plus que tout autre, il est exposé à plusieurs types de risques d'origine naturelle, mais aussi anthropiques. En matière de risques naturels, il est situé aux confluences de l'Isère, du Drac et de la Romanche ce qui l'expose aux crues de ces grandes rivières alpines néanmoins pourvues d'endiguements historiques. Mais ce territoire du sillon alpin est aussi caractérisé par sa géographie de montagne et de reliefs. Il présente tout particulièrement, et notamment dans un contexte de changement climatique, une sensibilité et une exposition accrues aux risques liés à la pente des versants des massifs de Chartreuse, du Vercors, de Belledonne et de l'Oisans. Ces risques, qu'ils soient de nature hydrométéorologique avec le risque torrentiel en tout premier lieu, mais aussi, gravitaires avec les mouvement de terrain, les chutes de blocs et enfin le risque sismique, constituent objectivement sa première vulnérabilité en terme de probabilité d'occurrence notamment. Sur un plan anthropique, ce territoire compte également plusieurs sites Seveso faisant l'objet de 4 Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Avec une très grande majorité de la population concernée et des centaines de milliers d'emplois exposés, la Métropole de Grenoble s'est plus spécifiquement engagée de manière volontariste dans l'élaboration d'une stratégie de résilience qui ne nie pas les risques mais entend les objectiver et les contextualiser afin d'être en mesure de déployer une action publique préventive cohérente et efficiente, adaptée aux enjeux du territoire et à sa vulnérabilité intrinsèque.

Très concrètement, au niveau de la planification, cette exigence se traduit dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), avec une vision exhaustive des risques sur le territoire au niveau urbanistique. Pour ce faire, 30 nouvelles cartes d'aléas ont été produites par la Métropole, ainsi qu'une réglementation inédite dédiée et fondée sur la doctrine de l'État, là où il n'y avait pas de Plan de Prévention de Risques Naturels (PPRn) approuvés. Enfin, dans ce domaine, et dans une volonté préventive renforcée, la Métropole a produit une Orientation d'Aménagement et de Programmation « Risques et Résilience » multirisques à l'image du territoire, visant à faciliter l'intégration des risques dans les projets. Mais cette amélioration des connaissances dépasse le seul cadre de l'urbanisme et s'est traduite au niveau de différentes politiques publiques préventives telles que la réduction de la vulnérabilité du bâti existant exposé aux risques technologiques, mais aussi l'apport de connaissances et de ressources méthodologiques pour les procédures de sauvegarde des populations en cas d'événements au niveau communal et métropolitain, et l'émergence d'une connaissance fine de l'exposition humaine, économique et des réseaux métropolitains aux inondations tous aléas confondus. Un plan de communication grand public a été défini et les premières actions de communication sont en cours, avec notamment la réalisation d'une modélisation en relief de la problématique diversifiée des inondations propre à ce territoire. C'est ainsi que la collectivité entend s'inscrire dans une gestion intégrée des risques et inscrire sa trajectoire de développement dans une démarche d'adaptation et de résilience.

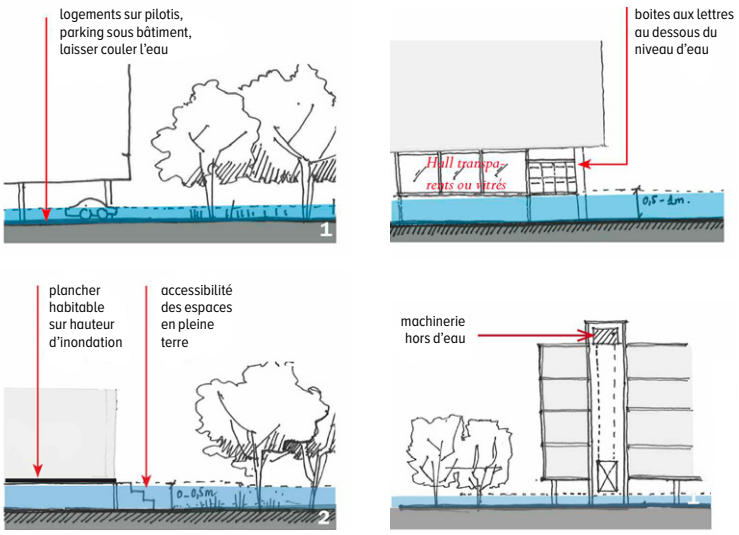

Mise hors d'eau des dispositifs techniques

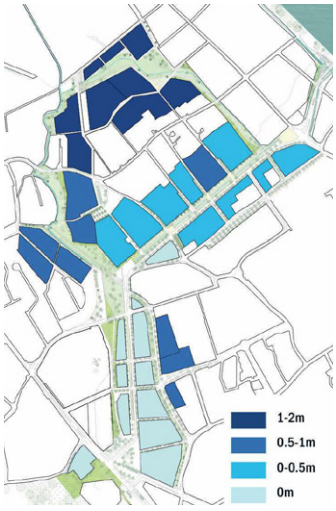

Hauteurs d'eau en cas de rupture de la digue

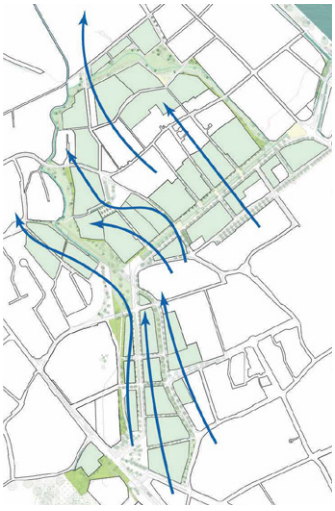

Sens d'écoulement suite à l'inondation

Les Portes du Vercors : composer avec l'aléa hydraulique

Le territoire des Portes du Vercors se caractérise par la forte présence de l'eau : proximité du Drac et de l'Isère, réseau de ruisseaux busés et de fossés, eaux vives des affluents, nappe phréatique peu profonde. À cette identité singulière s'ajoutent les risques d'inondation, liés aux évènements pluviométriques ou aux crues de l'Isère, et celui d'une rupture de la digue du Drac.

Ce contexte et son faisceau de contraintes, loin d'être un obstacle, constituent le ferment d'un paysage urbain, propice à installer un cadre de vie qualitatif et support d'usages multiples. Le projet s'empare de la gestion de l'aléa hydraulique, éminemment technique, pour constituer une trame paysagère et écologique structurante pour l'urbanisation. Les ruisseaux sont remis à l'air libre dans leurs parties busées, d'autres sont réactivés, et une noue paysagère est créée le long du mail principal. Ils se complètent par l'aménagement d'un parc public ayant la capacité d'absorber les débordements des eaux.

Cependant, dans l'hypothèse d'une rupture de digue, ces dispositifs hydrauliques s'avèrent insuffisants. Aussi, la répartition des programmes et les typologies d'habitat proposées composent-elles avec ce risque, selon une fine modélisation : mise hors d'eau des programmes ERP, premier plancher d'habitat surélevé, logements sur pilotis....

PLUS D'INFOS

Marniquet Aubouin
architectes urbanistes

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 APRÈS-MIDI ➔ GRENOBLE

LES ATELIERS
LES PCE FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

PLUS D'INFOS
Manifeste

En prenant appui sur le **« Manifeste pour une transition écologique et solidaire par le projet de paysage »,** les ateliers offrent l'occasion d'affirmer notre engagement à promouvoir une culture commune du projet de paysage en faveur de la transition écologique et solidaire.

Les ateliers proposent quatre thématiques « à forts enjeux », en lien avec la lutte contre le dérèglement climatique. L'objectif est d'en évaluer les réalités et enjeux, de les mettre en perspective par rapport à nos rôles et missions de paysagistes et conseils de l'État afin d'identifier les outils ou actions à mettre en œuvre.

Nos échanges s'organiseront autour des quatre thèmes suivants :

ATELIER # 1 — **Sobriété foncière**
ATELIER # 2 — **Mobilités – infrastructures**
ATELIER # 3 — **Agriculture – forêt**
ATELIER # 4 — **Politiques publiques**

Chaque participant devra s'inscrire dans l'un des quatre ateliers.
Ces échanges donneront lieu à une restitution commune le lendemain, ainsi qu'à une valorisation à travers les actes du séminaire.

ATELIER # 1 — **Sobriété foncière**

ANIMATEUR
PIERRE GADOIN-VILHET

TÉMOIN
VINCENT MARNIQUET
Architecte-urbaniste

RAPPORTEUR
HÉLÈNE REINHARD
architecte conseil de l'État

CADRE DE RÉFLEXION.

Le lien entre qualité alimentaire, qualité de vie, équilibre des économies rurales et urbaines et développement urbain devient une question publique. La dispersion de l'urbanisation par la consommation des terres agricoles n'a jamais été aussi forte que depuis qu'on prétend la combattre.

Pour faire face aux urgences sociétales et environnementales, sont en jeu de nouvelles dynamiques de projet, créatives et responsables, à même de renouer avec les rythmes et cycles de la nature vivante associant vitalités métaboliques et inclusives. Cet atelier sera l'occasion de partager les enjeux et de fixer l'ambition de la sobriété foncière.

ATELIER # 2 — **Mobilités - infrastructures**

ANIMATEUR
VINCENT TRICAUD

TÉMOINS
YANN MONGABURU
vice président Grenoble Alpes Métropole chargé des mobilités

HENRI BAVA
président FFP

RAPPORTEUR
PASCALE JACOTOT
paysagiste-conseil de l'État

CADRE DE RÉFLEXION.

En tant que paysagistes-conseils, nous accompagnons les services de l'État dans l'instruction réglementaire des grands travaux d'infrastructure relevant de sa compétence et nous conseillons les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets sur le territoire tant dans les domaines de la planification que de l'aménagement.

Dans quelle mesure les enjeux du dérèglement climatique modifient-ils notre approche des mobilités et par voie de conséquence, notre approche des infrastructures.

Comment cette prise de conscience contribue-t-elle, par le projet de paysage, à redessiner l'espace public, la ville, le territoire et comment en tant que paysagiste-conseil, pouvons-nous accompagner efficacement les services de l'état et les collectivités dans cette transition ?

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 APRÈS-MIDI ➔ GRENOBLE

LES ATELIERS SÉMINAIRE GRENOBLE 2020

ATELIER # 3 — **Agriculture - Forêt**

ANIMATEUR
BÉATRICE FAUNY

TÉMOINS
LAURENT FILLION
responsable
de la Mission Agriculture
PNR de Chartreuse
Conseiller territorial
Chambres d'agriculture
Isère et Savoie Mont-Blanc
FABIEN BOURHIS
en charge de la forêt et
de la filière bois au PNR
de Chartreuse

RAPPORTEUR
CAROLINE BIGOT
PCE en DRAAF
Nouvelle Aquitaine

CADRE DE RÉFLEXION.

L'agriculture et la sylviculture subissent de plein fouet les effets du dérèglement climatique: hausse des températures, sécheresse ponctuelle, diminution des ressources en eau,...

Ces espaces de production synthétisent beaucoup d'attentes en termes d'alimentation, de biodiversité, d'énergie, de cadre de vie...

L'atelier a pour objectif de s'interroger sur les rôles que peut jouer le projet de paysage dans l'adaptation des cultures et des techniques culturales aux évolutions climatiques.
Comment, en tant que paysagiste-conseil, accompagner cette nécessaire transformation des paysages, comment mettre en place des synergies communes entre agriculture et sylviculture pour construire un territoire résilient?
Quels sont les moyens et outils sur lesquels nous pouvons nous appuyer en tant que conseil?

Nous tenterons aussi de questionner les relations entre l'espace urbain et l'espace agricole et forestier, de penser cette complémentarité pour une meilleure adaptation au dérèglement climatique.

ATELIER # 4 — **Politiques publiques**

ANIMATEUR
YVES DESHAYES

TÉMOINS
SARAH VOIRIN
ONERC

STÉPHANIE DOUCET
DREAL AURA

RAPPORTEUR
CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ
paysagiste-conseil de l'État

CADRE DE RÉFLEXION.

À travers de nouveaux dispositifs réglementaires (référendum d'initiative locale, nouveaux dispositifs que les élus / les habitants peuvent inventer en cas de crise / d'urgence / de défaillance des procédures traditionnelles) comme à travers des dispositifs innovants de gouvernance citoyenne (convention citoyenne pour le climat, contributions participatives) l'État affiche sa volonté de placer la lutte contre les effets du dérèglement climatique au centre des politiques publiques.

Cette volonté s'accompagne d'une réorganisation des services déconcentrés dans les territoires afin d'accompagner au plus près les collectivités vers la transition.

Cette évolution interroge les rôles et responsabilités respectives de l'État (central et déconcentré), et des collectivités dans la mise en œuvre de leur projet de territoire.

Comment, en tant que paysagistes-conseils, pouvons-nous être à la fois témoins et acteurs de cette politique ?

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020

MATIN ➔ COL DE PORTE

LE MASSIF DE LA CHARTREUSE : RÉCIPROCITÉ ENTRE VILLE ET MONTAGNE

07h30 **Départ Hôtel Okko**

09h00 **Arrivée Col de Porte**
Accueil café à l'Hôtel des Trois Sommets

09h15 CONFÉRENCES
LA MOYENNE MONTAGNE, LES DYNAMIQUES EN COURS, LES ENJEUX D'ADAPTATION AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES
L'objet de ces trois présentations vise à poser le cadre des problématiques spécifiques au milieu de moyenne montagne, mais aussi les enjeux et défis pour engager la transition.
Ces connaissances étaieront les visites de la matinée et les débats de l'après-midi.

Intervenants :
YVES LEJEUNE, chercheur et ingénieur au sein de l'équipe Manteau Neigeux du Centre d'Études de la Neige de Météo-France présentera l'Observatoire du Col de Porte, son histoire et son activité scientifique actuelle.
Il présentera également le signal climatique propre aux soixante années de mesures hivernales (cf. graphes ci-contre).

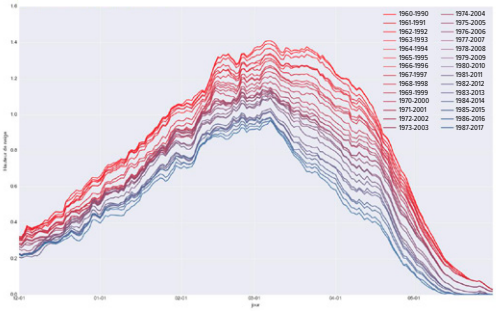

Enneigement en fonction du jour, en moyenne sur 30 ans.

©EXTRAIT DE LA PRÉSENTATION D'YVES LEJEUNE

JEAN LEMAIRE, ingénieur des Eaux et Forêts au CNPF, spécialiste de la gestion forestière et en particulier de la sylviculture des feuillus, exposera l'émergence grandissante des dépérissements forestiers et les méthodes de diagnostic et de gestion à l'œuvre, notamment l'outil Bioclimsol.

ALEXANDRE MIGNOTTE, docteur en géographie et aménagement, en charge de la politique montagne métropolitaine et des relations aux PNR au sein de Grenoble-Alpes-Métropole, présentera la réflexion en cours pour construire avec les acteurs locaux une solidarité ville-montagne et pour repenser la montagne comme un bien commun.

10h15 VISITES
Le Col de Porte et ses sommets, un espace convoité de moyenne montagne face au dérèglement climatique
➔ 4 groupes de 20 personnes — itinéraires de 2h00 environ

Le Col de Porte, à plus de 1 300 mètres d'altitude est une station de ski historique du massif alpin. Sa proximité avec la ville de Grenoble a largement contribué à sa notoriété, tous les Grenoblois ont un jour chaussé les skis au Col.

Le Col accueille également une station nivo-météorologique, l'une des plus anciennes des Alpes. Les données collectées depuis 1961 mettent en évidence, par décennie, une baisse de 13 cm de l'enneigement et une hausse des températures de 0,32°.
Les tendances sont nettes surtout en ce qui concerne les enneigements supérieurs ou égaux à 100 cm dont la durée a baissé de plus de 2 mois et demi au cours des 50 dernières années.

C'est un espace emblématique et représentatif des enjeux de reconversion des stations de moyenne montagne face aux dérèglements climatiques. Sa double appartenance au territoire métropolitain et au PNR de Chartreuse renforce encore la nécessité de penser son évolution et son positionnement à l'échelle du massif, et les complémentarités avec le bassin urbain grenoblois.
Espace de production forestière, espace protégé pour sa biodiversité (label forêt d'exception, espace naturel sensible du Col), espace de pâturage, espace récréatif pour les promeneurs toutes saisons et les skieurs, site sportif avec notamment la présence d'un stade de biathlon, et de nombreux montagnards à l'assaut des sommets voisins, le Col de Porte concentre des fonctions diverses et parfois perçues comme antinomiques. Avec une fréquentation accrue l'été sous l'effet des canicules, plus que jamais le Col de Porte doit se réinventer pour concilier et articuler la fragilité des milieux, les activités forestières et pastorales et une pression touristique et sportive en recomposition.

PARCOURS 1 *dédoublé en 2 groupes*
La forêt : des enjeux économiques, écologiques aux enjeux touristiques
Du circuit d'interprétation des Géants, aux îlots d'avenir, guidés par des techniciens du PNR Chartreuse, de l'ONF et du CRPF, cet itinéraire permettra d'appréhender les problématiques forestières de moyenne montagne sur un site très fréquenté et de mesurer les politiques mise en oeuvre pour l'adaptation des boisements au dérèglement climatique.

PARCOURS 2
Les alpages : l'évolution des filières agro-pastorales et la préservation des milieux naturels
L'alpage du Charmant Som à 1500 m d'altitude est le dernier alpage bovin de l'isère, il compte par ailleurs une des dernières fruitières en alpage. L'itinéraire proposé, des belvédères au sommet, accompagné de techniciens du PNR, du président de la FAI (Fédération des Alpages de l'Isère) et du président de l'Association Foncière Pastorale, permettra d'aborder différents aspects des politiques de gestion et de valorisation de ces milieux au regard d'une fréquentation toujours croissante.

PARCOURS 3
La station du Col de Porte :
comment penser l'adaptation de ces équipements et la préservation des milieux ?
La métropole de Grenoble a engagé une réflexion pour la recomposition des activités récréatives et sportives du Col de Porte. Cette balade, avec le PNR de Chartreuse, des écologues et des techniciens de la Métropole sera l'occasion de comprendre et mesurer sur site les enjeux à l'oeuvre entre adaptation, préservation des milieux et développement de l'accueil touristique.

Intervenants :
du PNR de Chartreuse : **LUCIE BEDNAREK, LAURE BELMONT, LAURENT FILLION, FABIEN BOURHIS**
de Grenoble-Alpes Métropole : **FRANÇOISE POITEVIN, ANNELYSE COMPARET, ALEXANDRE MIGNOTTE**
de l'ONF : **ROLAND DUTEL, NORBERT DEBROIZE**
du CNPF : **VÉRONIQUE JABOUILLE**
de la Fédération de l'Alpage de l'Isère : **BRUNO CARAGUEL OU HERMANN DODIER**
du Groupe pastoral de Chamechaude : **BRUNO CHARLES**
Gestionnaire privé du site : **DIDIER BIC**
de la Ligue pour la protection des oiseaux : **CATHERINE GIRAUD ET ANAËLLE ATAMANIUK** (sous réserve)
du Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse (CIBC) : **JEANNE VÉRONIQUE DAVESNE**

12h00 **Pique-nique**
(sorti du sac à dos lors des visites en groupe)

13h00 **Départ pour Saint-Pierre-de-Chartreuse**

PARCOURS 1

La forêt : des enjeux économiques, écologiques aux enjeux touristiques

LES ÉTAPES

1. Centre météorologique
2. La futaie jardinée de Chartreuse
3. Forêt et agriculture
4. Le sentier des Géants, La forêt d'exception
5. Les îlots d'avenir
6. La filière bois locale
7. La gestion forestière privée
8. Habert, Pique-nique

RENDEZ-VOUS CAR

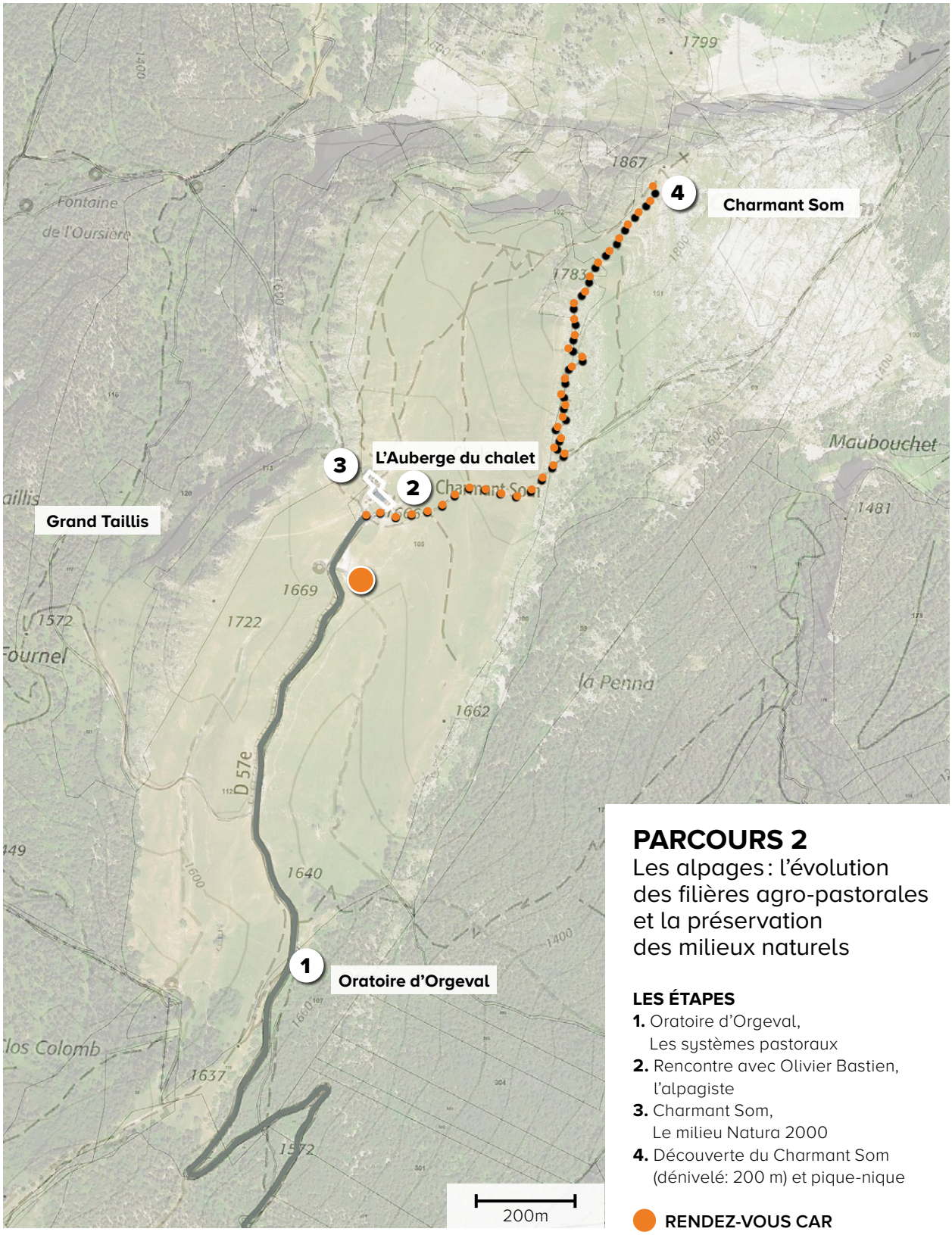

PARCOURS 2

Les alpages : l'évolution des filières agro-pastorales et la préservation des milieux naturels

LES ÉTAPES

1. Oratoire d'Orgeval,
Les systèmes pastoraux

2. Rencontre avec Olivier Bastien,
l'alpagiste

3. Charmant Som,
Le milieu Natura 2000

4. Découverte du Charmant Som
(dénivelé: 200 m) et pique-nique

RENDEZ-VOUS CAR

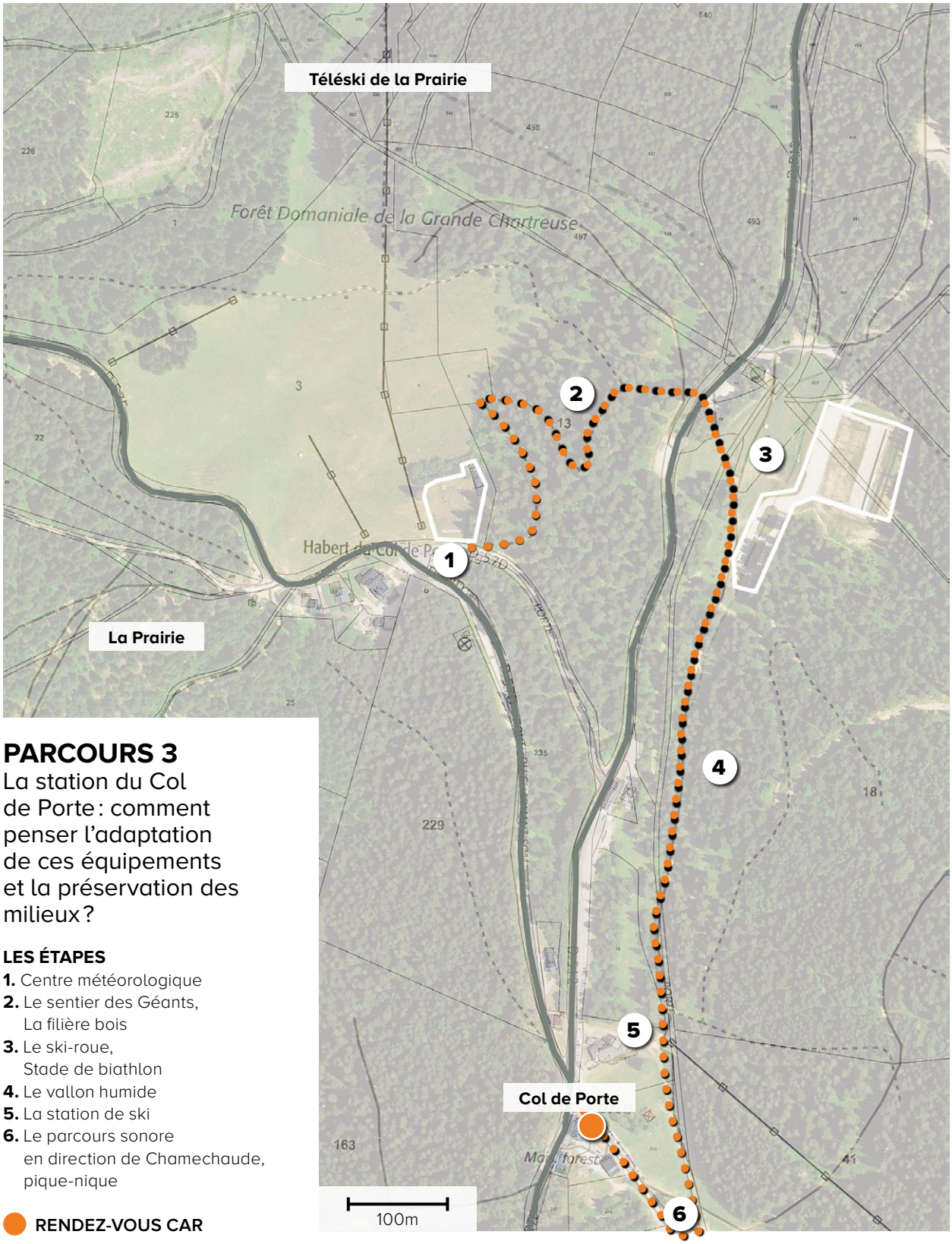

PARCOURS 3

La station du Col de Porte : comment penser l'adaptation de ces équipements et la préservation des milieux ?

LES ÉTAPES

1. Centre météorologique
2. Le sentier des Géants, La filière bois
3. Le ski-roue, Stade de biathlon
4. Le vallon humide
5. La station de ski
6. Le parcours sonore en direction de Chamechaude, pique-nique

RENDEZ-VOUS CAR

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020 MATIN ➔ COL DE PORTE

PRÉSENTATION
DES MILIEUX ET DES PROJETS VISITÉS

Le Col de Porte : un site en projet

Le Col de Porte est un espace de loisirs majeur et historique du territoire métropolitain et chartrousin. Avec le dérèglement climatique, on assiste aujourd'hui à un changement graduel des modes de fréquentation et des usages : raccourcissement des loisirs d'hiver et une fréquentation accrue lors des autres saisons et notamment en été pour profiter de la fraîcheur relative, même la nuit ! Pour faire face à ces transformations et renouveler l'attractivité du site, la Métropole a initié une réflexion avec les trois communes concernées du massif de la Chartreuse (Sarcenas, Saint-Pierre-de-Chartreuse et le Sappey) et tous les partenaires publics et privés.

En 2018, une étude programmatique préalable à l'aménagement des espaces publics a été commanditée. L'équipe retenue, composée de STOA, RR&A et IBSE a conduit une réflexion pour améliorer l'accueil du public et favoriser des activités 4 saisons. Les parcours de découverte de la montagne offrent des boucles pédestres accessibles à tous depuis l'arrêt du bus, des randonnées à travers les milieux forestiers et des courses vers les hauts sommets.
Le plan programmatique vise notamment à conforter la visibilité et l'accessibilité des 3 polarités majeures du site : le Col, la prairie, le pré de la Féia et à optimiser et sécuriser les déplacements et le stationnement.

À l'issue de cette réflexion, fin 2019, une étude de maîtrise d'œuvre pour la première phase des travaux d'espace public, a été confiée à l'Atelier Cairn.

Le transfert de compétences à la Métropole des sites du Col de Porte et du Sappey en Chartreuse, concernant la « création, développement, exploitation et entretien des sites [...], pour les activités sportives, de loisirs, pastorales et sylvicoles, à l'exclusion du ski alpin et des remontées mécaniques », effectif depuis le 1er juillet 2020, permet aujourd'hui à la Métropole de conduire ce projet dans toutes ces dimensions. Des études naturalistes ont été menées en parallèle pour dégager les enjeux de conservation. Une étude de préfiguration pour une intervention artistique dans l'espace public métropolitain permettra dès 2021 de développer des installations singulières, propres à renouveler l'image du Col de Porte.

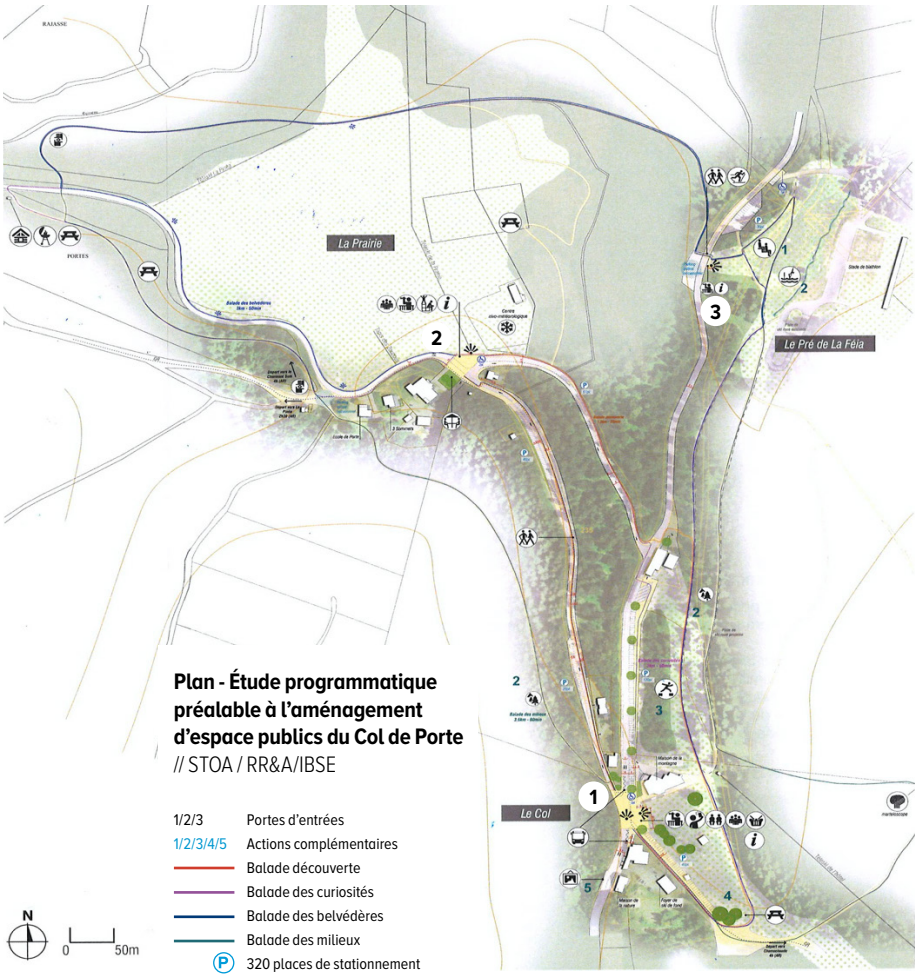

Plan - Étude programmatique préalable à l'aménagement d'espace publics du Col de Porte
// STOA / RR&A/IBSE

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020 MATIN ➔ COL DE PORTE

La forêt dans le PNR de Chartreuse

Dominée par le sapin, l'épicéa et le hêtre, la forêt couvre aujourd'hui environ 42 500 hectares dont plus de 80 % de la surface boisée est considérée comme « forêt de production ». La forêt publique concerne un peu moins de la moitié de cette surface. Elle est constituée de propriétés domaniales et communales gérées par l'Office national des forêts (ONF). Couvrant à elle seule 8 500 hectares, la forêt domaniale de Grande Chartreuse représente la plus grande forêt des Alpes. Quant à la forêt privée, elle est caractérisée par une propriété forestière extrêmement morcelée. On dénombre plus de 13 000 propriétaires exploitant chacun une surface de 1,8 hectare en moyenne. Les propriétaires forestiers les plus dynamiques se sont réunis en groupement de sylviculteurs et associations syndicales pour améliorer les accès et la gestion forestière dans le massif.

Espace naturel situé en périphérie des agglomérations de Grenoble, Chambéry et Voiron, le massif de Chartreuse est également une destination spontanément très prisée des populations urbaines en quête d'espaces et d'activités de ressourcement en proximité. Les forêts de Chartreuse sont ainsi fréquentées chaque année par plus de 300 000 visiteurs empruntant des centaines de kilomètres d'itinéraires de balades ou randonnées, des dizaines de kilomètres de pistes de ski de fond sans négliger les nombreuses activités sportives comme l'escalade, la spéléologie, le canyoning, le trail, le parapente, le VTT, la pêche, la chasse ou la cueillette… La gestion forestière en Chartreuse doit donc composer avec les exigences sociales fortes en matière de qualité paysagère, de biodiversité et d'accessibilité des espaces naturels.

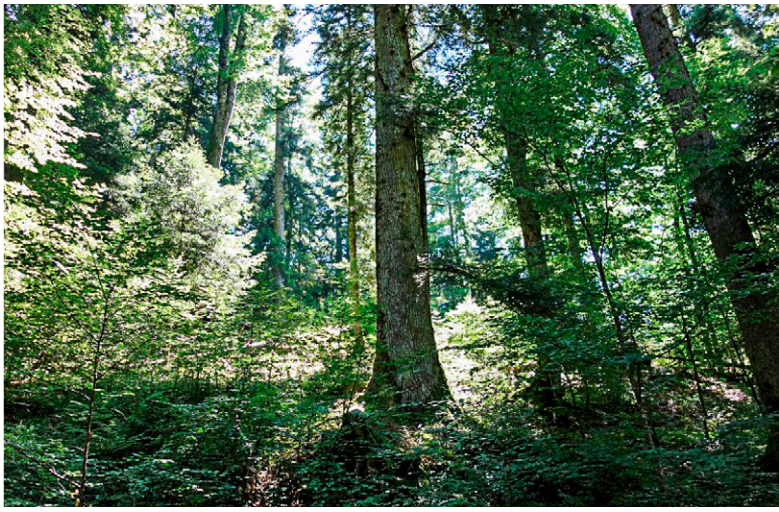

La futaie jardinée de la forêt domaniale de la Grande Chartreuse

© PHOTO ONF

La forêt domaniale de la Grande Chartreuse labellisée Forêt d'exception

Le 13 février 2015, la forêt publique de la Grande Chartreuse est devenue la 3e forêt Domaniale en France à obtenir le label national Forêt d'Exception®. Ce label a récompensé l'important travail de concertation mené autour de la gestion de ce territoire unique. Attribué pour 5 ans, le label a permis de renforcer la dynamique positive qui s'est créée entre les partenaires du projet pour valoriser encore mieux ce patrimoine remarquable et le transmettre aux générations futures. Grâce au travail entre l'ONF, le PNR et leurs partenaires, les premières démarches concrètes ont pu être mises en œuvre : le patrimoine archéologique et historique a été inventorié, une étude socio-ethnologique sur les perceptions de la forêt par les habitants du massif a été effectuée, des sites majeurs à réaménager pour l'accueil du public ont été identifiés. Dans le cadre de la labellisation Forêt d'Exception, l'ONF cofinance les actions conformes au contrat de projet si d'autres financements sont mobilisés. Le Parc étant structure-relais pour mobiliser des crédits régionaux et européens.

L'AOC Bois de Chartreuse

Le 29 novembre 2017, un vote du Comité national des appellations laitières, agroalimentaires et forestières reconnaissait l'AOC Bois de Chartreuse comme la 1re AOC sur le matériau Bois en France. Le 23 octobre 2018, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a inscrit dans la loi cette nouvelle AOC en publiant un arrêté interministériel au Journal Officiel qui protège le produit et l'inscrit dans le patrimoine du territoire.
Constituées de grands sapins et épicéas, les forêts de Chartreuse sont gérées en futaie irrégulière. Chaque arbre prélevé est choisi pour permettre la régénération naturelle de la forêt et préserver la qualité du paysage. Elle permet de laisser passer la lumière et de renforcer la stabilité des sols pentus. Dans cette logique, chaque arbre est sélectionné non seulement pour ses propriétés mais également dans un souci de préserver l'équilibre et la biodiversité des sites forestiers. Les grumes ainsi récoltées sont ensuite transformées dans l'aire des Bois de Chartreuse. Elles deviendront des bois massifs de structure pour la construction (charpente, structure poteau-poutre).
Les nombreux professionnels de la filière bois locale sont rassemblés autour de l'AOC Bois de Chartreuse et sont sensibilisés aux problématiques de développement durable et de respect du patrimoine forestier. Sylviculteurs, bûcherons, débardeurs, scieurs, charpentiers et architectes, ce sont plus de 350 professionnels locaux qui sont partenaires du Bois de Chartreuse. Sur ce territoire, artisans et professionnels du bois ont développé un savoir-faire propre aux sapins et épicéas, ainsi qu'aux sciages de grandes dimensions. Dans le cadre de cette AOC, la traçabilité des Bois de Chartreuse est garantie depuis la forêt jusqu'aux scieries partenaires. Cette démarche permet un bilan carbone réduit et des économies de transports. Elle atteste également de la qualité de transformation des bois.

Le plan pastoral territorial de Chartreuse

PLUS D'INFOS
Plan Pastoral Territorial de Chartreuse

Les alpages représentent plus de 3 680 ha sur le territoire de Chartreuse et plus de 5 000 animaux. Ils sont essentiels au maintien de l'activité pastorale, à l'ouverture des paysages, à la biodiversité et à l'attractivité touristique. La surface des alpages en zone Natura 2000 représente 2 330 ha, soit la grande majorité des alpages de Chartreuse.
L'orientation principale des alpages du territoire reste l'élevage des bovins mais il est à noter l'importance des alpages mixtes pouvant accueillir à la fois des troupeaux ovins et bovins. Il n'existe plus qu'un seul alpage laitier avec transformation sur place : le Charmant Som, situé en zone Natura 2000. Le maintien de cette activité laitière est un enjeu important pour le territoire de Chartreuse.
Par rapport à d'autres territoires du massif alpin, les animaux ont une provenance très locale. Ils sont en très grande majorité issus des départements de l'Isère et de la Savoie, du massif de Chartreuse, et parfois même de la commune sur laquelle est situé l'alpage.
Des équipements pour améliorer l'accès à l'eau ont été réalisés dans les derniers programmes mais demandent encore à être confortés. Du fait d'un relief rude et escarpé, le massif de la Chartreuse ne permet pas d'accéder aux alpages facilement. Aujourd'hui, le seul alpage bien desservi est celui du Charmant Som.
Depuis trois ans environ, la ressource herbagère se fait rare sur la plupart des alpages de Chartreuse. Cela entraîne quelques évolutions comme une montée des troupeaux plus tardive ou une descente plus précoce. La question de réduction du chargement animal sur certains alpages est donc présente, mais la difficulté est que les éleveurs n'ont pas d'autres surfaces pour compenser et rapatrier les bêtes. Un fort enjeu réside donc dans la reconquête de zones pastorales intermédiaires.
Par ailleurs, le changement climatique peut entraîner des montées en alpage plus précoces par manque d'herbe et sécheresse dans les vallées générant aussi des dégradations car l'herbe n'est pas à maturité en alpage.

Alpage du Charmant Som

© «DIVERTICIMES - AUGIER»
© GUILLAUME LAGET

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020

APRÈS-MIDI ➔ SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

13h30 **Arrivée à Saint-Pierre-de-Chartreuse**
➔ Dépose des bagages

14h00 **Salle de fêtes de Saint-Pierre-de-Chartreuse**

14h00 DÉBAT # 1

ÉVOLUTION ET ADAPTATION DES MILIEUX EN MOYENNE MONTAGNE

Les Alpes européennes ont déjà enregistré une hausse d'environ 2°C entre la fin du XIX^{e} et le début du XXI^{e} siècle, soit deux fois le taux de réchauffement mesuré à l'échelle de l'hémisphère nord. Les mesures effectuées au Col de Porte, dans le massif de la Chartreuse, sont éloquentes : on y observe un réchauffement de 1,3 °C en cinquante ans et une diminution significative de l'enneigement, malgré une variabilité interannuelle forte.
Au-delà de l'impact sur la fréquence des aléas naturels potentiels (avalanches, chutes de blocs, crues torrentielles, incendies…), le changement climatique menace les forêts de moyenne montagne et les biens et services qu'elle fournit, comme la ressource fourragère pour les pratiques pastorales. L'évolution des milieux de moyenne montagne interroge également la préservation de leur qualité paysagère.

À l'échelle du PNR de Chartreuse, l'urgence est à l'élaboration d'une stratégie partagée par tous les acteurs (PNR, élus des communes, gestionnaires forestiers, acteurs de la filière bois, éleveurs…) pour anticiper les différentes temporalités du dérèglement climatique, concilier dynamiques forestières, agricoles et usages de loisirs, valoriser les spécificités paysagères des sites remarquables et forêts de Chartreuse.

Intervenants pressentis :
LAURE BELMONT, PNR de Chartreuse
CÉDRIC CONTEAU, Coordinateur de politiques de la montagne, Biodiversité, Eau, Énergie, Agriculture, Forêt, Filière Bois, Commissariat de massif des Alpes, ANCT
CATHERINE RIOND, ONF Chambéry,
THOMAS SPIEGELBERGER, directeur de l'unité de recherche LESSEM à l'INRAE (ex IRSTEA)
LILIAN VARGAS, Grenoble Alpes Métropole

Animé par
SERGE GROS, architecte, enseignant à ENSAG - Laboratoire architecture paysage et montagne, directeur du CAUE de l'Isère de 1990 à 2019

Le domaine skiable du Col de Porte
©PHOTO DIDIER BIC

Observatoire nivo-météorologique du Col de Porte
©PHOTO EXTRAITE DE LA PRÉSENTATION D'YVES LEJEUNE

15h30 DÉBAT # 2

QUEL AVENIR POUR LES STATIONS DE MOYENNE MONTAGNE ?

Les stations de moyenne montagne, en contrepoint des stations de haute montagne, ont connu un développement plus mesuré et souvent en lien avec leur territoire.
Avec la diminution de l'enneigement et une concurrence accrue de l'offre de sport d'hivers, ces stations connaissent une forte baisse de fréquentation et peinent à séduire de nouveaux publics.
Re-questionner l'usage de ces stations pour faire qu'elles vivent toute l'année, repenser leur relation avec le territoire et les rôles qu'elles pourront y jouer à l'avenir, retrouver de l'empathie pour leur milieu d'accueil afin de le révéler aux yeux de tous plutôt que le modeler pour un unique usage…
Tels sont quelques-uns des nombreux défis auxquels elles doivent désormais répondre.

Alors que les évolutions climatiques raccourcissent la saison hivernale et questionnent la mono-activité centrée sur le ski alpin, les loisirs sportifs se diversifient (été comme hiver) et investissent les intersaisons.
Les stations de ski, et particulièrement celles de moyenne montagne, doivent réinventer leurs modèles de développement.
Ces stratégies de renouvellement et d'élargissement de l'offre touristique ne peuvent cependant s'engager au mépris des équilibres de montagne et de préservation des espaces de nature (une trentaine des 49 communes de la métropole sont inscrites dans des parcs naturels).
Repenser les aménités de ces stations sans compromettre les activités traditionnelles (agropastoralisme, sylviculture…), construire à l'échelon métropolitain le lien ville-montagne, penser la montagne dans une logique de commun, tendre vers une vision d'avenir partagée…
Ces trajectoires enclenchent des projets de territoires mobilisant des acteurs multiples (notamment privés), ainsi que de nouvelles formes de coopération entre la métropole, le PNR de Chartreuse et les communes de montagne.

Intervenants :
DIDIER BIC, gestionnaire de la station de ski, CCI Savoie, sous réserve
PHILIPPE BOURDEAU, IUGA-Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine
DOMINIQUE ESCARON, président du PNR de Chartreuse
EMMANUELLE GEORGE MARCELPOIL, chercheuse, INRAE, (ex Irstea) Grenoble
STÉPHANE GUSMEROLI, maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse

Animé par
SERGE GROS, architecte, enseignant à ENSAG - Laboratoire architecture paysage et montagne, directeur du CAUE de l'Isère de 1990 à 2019

17h30 **Restitution des ateliers**

18h30 **Intervention du grand témoin**
ODILE MARCEL, présidente du collectif de l'après-pétrole

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020

SOIRÉE ➔ SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

19h00 **Apéro musical à Saint-Pierre** — (voir carte)

20h30 **Dîner Hôtel Le Beau Site** — (voir carte)

23h00 **Départ bus pour l'hôtel Okko**
(pour ceux qui n'hébergent pas à Saint-Pierre-de-Chartreuse)

Vue depuis la salle de fêtes de Saint-Pierre-de-Chartreuse

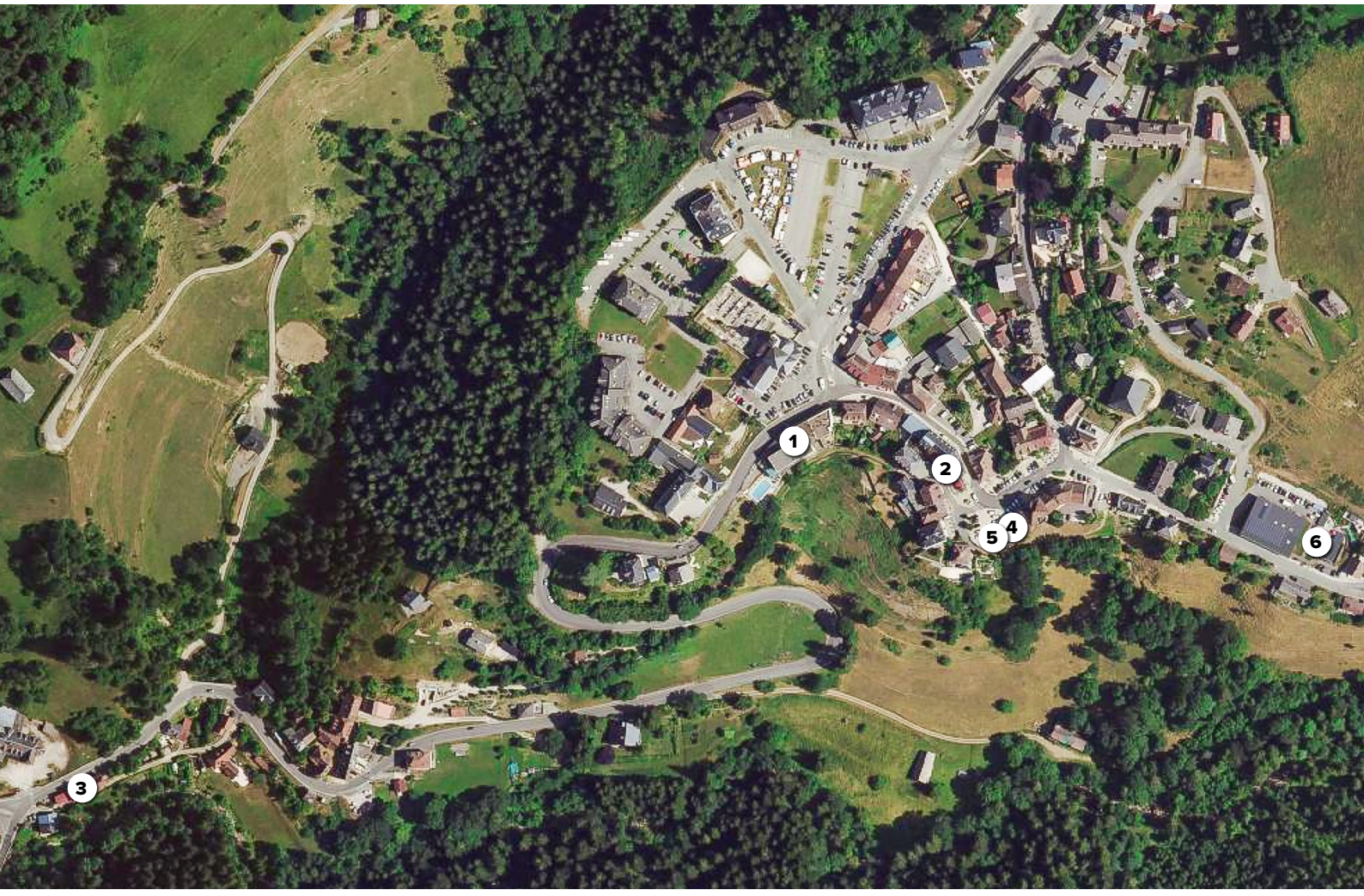

APRÈS-MIDI
SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

1. Hôtel Beau Site – Place de l'Église, 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
2. Hôtel Bar Le Victoria – Place de la Mairie, 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
3. Hôtel Ô Caprice du Guiers – La Diat, 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
4. Salle de fêtes
5. Apéro
6. Oréade Balnéo Restaurant – Le Bourg, Route de Perquelin, 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse

LES INTERVENANTS

VISITES, CONFÉRENCES ET DÉBATS

par ordre alphabétique

ANAELLE ATAMANIUK

Salariée à la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) de l'Isère depuis septembre 2012, elle est chargée de mission «expertise» et réalise des inventaires notamment ornithologiques, dans le département.
Spécialisée dans la gestion de base de données et les systèmes d'informations géographiques, elle est chargée de cartographier la biodiversité Iséroise.
Elle est habitante du massif et concernée par les questions liées à la Chartreuse.

AURÉLIEN BARRAU

Aurélien Barrau est professeur à l'Université Grenoble-Alpes, astrophysicien au Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie du CNRS et membre honoraire de l'Institut Universitaire de France. Spécialiste des trous noirs et du Big Bang, il est auteur de plus de cent articles de recherche et lauréat de plusieurs prix scientifiques. Il est également docteur en philosophie.
Il a notamment lancé, avec l'actrice Juliette Binoche, en septembre 2018, une tribune intitulée «Le Plus Grand Défi de l'histoire de l'Humanité» signé par plus de 200 personnalités, soutenant qu'il faut une action politique ferme et immédiate face au changement climatique.

LUCIE BEDNAREK

Ingénieure paysagiste, avec une spécialisation en aménagement du territoire, diplômée d'Agrocampus Ouest (ex INHP), elle travaille au PNR de Chartreuse, notamment sur la gestion des sites Natura 2000 de l'Herretang et du Charmant Som, sur la mise à jour des documents d'objectifs des sites et mise en oeuvre des actions.
Une autre partie de son travail est la mise en œuvre du programme d'actions lié au label Rivières sauvages, obtenu en juillet 2019.
Ce programme d'actions est diversifié : amélioration et/ou restauration de la qualité du cours d'eau et des milieux, valorisation du Guiers mort et de ses abords, amélioration des connaissances et études diverses.
Il comporte également un volet sensibilisation et animation.

LAURE BELMONT

Géographe de formation scientifique, Laure Belmont est actuellement responsable de la mission biodiversité, aménagement et paysage au Parc naturel régional de Chartreuse.
Depuis près de 20 ans, elle œuvre pour une meilleure prise en compte de l'environnement et de la biodiversité dans les politiques publiques et l'aménagement du territoire.
Le paysage, concept intégrateur du temps et de l'espace, est un outil privilégié pour cela.

DIDIER BIC

Après avoir dirigé l'international chez Pomagalski, Didier Bic est depuis 2000 directeur général de Kässbohrer ESE, filiale du leader mondial des engins de damage.
En 2015, il a repris la station du Col de Porte (Isère), où s'est construit le premier téléski de France, et site d'apprentissage du ski de plusieurs générations d'enfants.
Didier Bic a ensuite racheté en 2017 le restaurant de front de neige puis a transformé une ancienne bâtisse en résidence de tourisme de 54 lits. Son objectif est de dynamiser toutes saisons ce site en misant sur un modèle intégré à l'Autrichienne.

VINCENT BOUDIÈRES

Titulaire d'un doctorat de géographie en 2008, Vincent Boudières est spécialisé dans le domaine des risques dits naturels et des vulnérabilités territoriales. Chef de projet, puis co-directeur du Pôle Alpin d'études et de recherche sur les Risques Naturels (PARN), jusqu'en 2016, il a rejoint depuis Grenoble Alpes Métropole, pour diriger le service risques majeurs de la collectivité sur un bassin multirisques de type naturel et technologique.
La Métropole s'est dotée depuis 2017 d'une stratégie cadre «Risques majeurs et Résilience métropolitaine» fondée sur cinq axes, allant du développement de la connaissance des risques, à l'adaptation et à la résilience du territoire.

PHILIPPE BOURDEAU

Philippe Bourdeau enseigne la géographie culturelle à l'Institut d'Urbanisme et de géographie alpine (Université Grenoble-Alpes, UMR PACTE), où il dirige le Master 2 «Tourisme innovation transition».
Ses recherches sur le tourisme et les sports de montagne oscillent entre approches critiques et repérage d'expériences créatives.
Il pilote le programme Refuges sentinelles qui valorise la position privilégiée des refuges de montagne comme observatoires des changements environnementaux et sociétaux.

FABIEN BOURHIS

Diplômé d'un BTS «Gestion forestière» (École des Barres) et d'un master «Agronomie et Forêt» (Bordeaux Science Agro). Animateur de la Charte Forestière de Chartreuse depuis 10 ans, il participe à la reconnaissance de l'AOC Bois de Chartreuse ainsi qu'à l'obtention du label Forêt d'Exception sur la Forêt Domaniale de Grande Chartreuse.
Il accompagne des actions de sensibilisation pour le grand public et appuie le développement de dessertes forestières collectives et des actions sur le foncier forestier.
Pendant 5 ans, il encadre au CRPF Nord-Pas-de-Calais Picardie la massification de la propriété forestière.
En 2005, il travaille à l'interprofession bois Champagne-Ardennes.
Durant 2 ans, au réseau Forêt de France Nature Environnement, il anime un programme sur les ripisylves et participe à la rédaction des chartes de chantiers forestiers PEFC.Enfin, il participe à la poursuite d'une thèse sur les sols forestiers à l'INRA d'Orléans en 2002.

VIRGINIE CHIREZ
Directrice de projet Aménagement espaces publics – Direction Environnement et cadre de Vie – Ville de Grenoble

ANNELYSE COMPARET
Artiste paysagiste, passionnée de plantes et militante pour la libération de la fertilité de la planète, Annelyse travaille à temps partiel à la métropole en qualité de paysagiste DPLG et écologue.
En 2016, elle a intégré Grenoble Alpes Métropole et piloté l'élaboration du guide métropolitain des espaces publics et voirie en coconstruction avec les 49 communes.
Ce guide a pour but d'avoir un langage commun permettant d'élargir l' action de la Métropole à des cibles plus sensibles et moins techniques : les usages, le bien être et la santé, la biodiversité et l'eau dans la ville, la sobriété vertueuse…
En 2019 elle a suivi plusieurs projets d'innovation dont le Col de Porte grand site métropolitain.

CÉDRIC CONTEAU
Ingénieur titulaire de la FPT, Cédric Conteau est depuis novembre 2017 coordinateur de politiques de la montagne, Agriculture-Forêt-Environnement au Commissariat du massif des Alpes, Agence nationale de la Cohésion des Territoires. Parmi ses missions, le CGET est partenaire d'une étude prospective conduite par l'INRAE sur l'évolution de la sous-trame des milieux semi-ouverts en 2030, avec l'objectif de proposer des pistes opérationnelles pour un Programme stratégique en faveur du pastoralisme sur les zones pastorales des Alpes dans la programmation 2021-2027.
Le Commissariat travaille également à la formalisation de la stratégie biodiversité de la prochaine convention de massif post 2020.

KILLIAN DEBACQ
Chef de projet végétalisation – Service Espaces Verts Ville de Grenoble

STÉPHANIE DOUCET

Titulaire d'un DESS Dynamique des paysages et organisation des espaces ruraux, elle devient Ingénieure des Travaux Publics de l'État après 15 ans passés en bureau d'études.
Depuis juillet 2015 elle est chargée de mission paysage à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et contribue à l'échelle de la région à l'animation de la politique de l'État en matière de paysage.
Pour elle, *« le paysage est un levier qui permet de réfléchir autrement et plus globalement l'aménagement du territoire, de faire ce lien si nécessaire entre les politiques sectorielles, de prendre en compte les aspirations de la population… »*.

STÉPHANE DUPORT-ROSAND

Titulaire d'un diplôme supérieur en finance & comptabilité, il intègre le monde du logement social en effectuant un service militaire civil dans les quartiers prioritaires de la ville.
Cette expérience lui permet d'être confronté à différents métiers d'un bailleur social.
Il poursuit son parcours professionnel au sein d'Actis, bailleur social de proximité.
Entre son métier de base, axé sur les volets finance et gestion d'une entreprise, et les aspects sociétaux du monde HLM, le challenge est tout trouvé. Il devient directeur général de l'organisme en 2015.

STÉPHANIE DUPUY-LYON

Ingénieure agronome, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, elle a été adjointe au sous-directeur de l'aménagement puis sous-directrice de la qualité du cadre de vie au sein de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, entre 2009 et 2015.
Elle a été nommée le 1er décembre 2019 directrice générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

ROLAND DUTEL

Roland Dutel travaille depuis plus de 20 ans dans le domaine de l'écotourisme et du développement local à l'Office national des forêts.
Son activité consiste à répondre à la forte demande de loisirs dans les espaces de nature et à dynamiser l'offre touristique des territoires. Il s'est spécialisé dans l'interprétation des patrimoines.
Ses missions l'ont conduit à intervenir en Rhône-Alpes et Provence-Alpes côte d'Azur, à La Réunion et à l'international.
Actuellement chef de projet Forêt d'Exception® Grande Chartreuse, un label national regroupant des forêts domaniales emblématiques engagées dans une démarche de gouvernance partagée.

DOMINIQUE ESCARON

Président du Parc naturel régional de Chartreuse, Maire du Sappey en Chartreuse et conseiller de Grenoble Alpes métropole est ingénieur conseil Expert en énergie.

LIONEL FAURE

Lionel Faure, géographe, a intégré la Métro, surnom de Grenoble Alpes Métropole, collectivité dynamique, il y a plus de 20 ans pour contribuer à la construction d'une politique cyclable ambitieuse. Après la mise en place des premiers vélobus et plans de mobilité de France, de grandes fêtes du vélo et le lancement de *Métrovélo*, il s'est recentré progressivement vers l'aménagement et l'expertise d'usage, les premiers PDU vertueux et des schémas directeurs vélos, puis en 2015, vers la *Métropole apaisée* : Moins de voitures, moins de vitesse et beaucoup plus de liberté et de plaisir à pied et à vélo. Le partage plus équitable et harmonieux de l'espace public reste son leitmotiv, à même de redonner la bonne vitesse à une société urbanisée qui veut toujours aller plus vite.

CHRISTOPHE FERRARI

Président de Grenoble-Alpes Métropole depuis 2014 et Maire de Pont-de-Claix depuis 2008, Christophe Ferrari est docteur en Chimie de l'Environnement et depuis 2005 professeur des Universités, au laboratoire de Glaciologie et Géophysique de l'Environnement, CNRS/ Université Joseph Fourier à Grenoble.

LAURENT FILLION

Il est responsable de la Mission agriculture du Parc naturel régional du Parc de Chartreuse et Conseiller territorial pour les Chambres d'agriculture de l'Isère et Savoie Mont-Blanc depuis 2013 sur ce même territoire. Il a ainsi acquit 20 ans d'expériences professionnelles orientées autour du développement agricole et rural au sein d'associations ou de collectivités (appui à l'émergence et à la conduite de projets, animation de collectifs d'agriculteurs,...) et a connu une période d'expatriation comme Volontaire et conseiller technique au sein de projets de développement agricole et forestier en Afrique de l'Ouest.

JULIE FONTANA

Journaliste pour la presse écrite et multimédia depuis plusieurs années, Julie Fontana s'intéresse particulièrement aux thématiques territoriales, environnementales et sociales. Sociologue et urbaniste de formation, elle explore ces sujets en plaçant l'humain au centre de ses questionnements et recherches, et interroge les vases communicants entre les politiques publiques et le quotidien des citoyen-nes. Elle s'attache à recueillir des témoignages diversifiés, qu'elle restitue à travers l'écriture, la production sonore, visuelle et audiovisuelle.

XAVIER FROISSARD

Géographe-Climatologue, titulaire d'un doctorat portant sur l'étude du phénomène de l'îlot de chaleur urbain. Sa thèse a été menée au sein du laboratoire LETG à l'Université de Rennes 2 et en collaboration avec Rennes Métropole. Elle a permis de développer des outils d'analyses des formes urbaines et de spatialisation de l'îlot de chaleur à partir d'un réseau de mesures adapté composé de stations météorologiques et de capteurs de température. Fort de cette expérience, Xavier Foissard travaille aujourd'hui conjointement avec la ville de Grenoble et l'Université Grenoble-Alpes pour l'évaluation de l'îlot de chaleur grenoblois et l'étude des stratégies d'intervention pour la maîtrise de celui-ci.

SOPHIE GALLAND

Paysagiste de formation de l'école d'horticulture et du paysage d'Angers (ex-ENITHP), Sophie Galland exerce depuis plus de 20 ans au sein des collectivités territoriales en tant que paysagiste-urbaniste pour promouvoir des démarches paysagères et de prospective au cœur des projets d'espaces publics, d'équipements ou de renouvellement urbain. Depuis l'élaboration de l'OAP Paysage et biodiversité, l'enjeu est de conforter et partager cette sensibilité paysagère avec de nouvelles disciplines plus affirmées que sont la biodiversité, l'agriculture urbaine, péri-urbaine et la forêt.

EMMANUELLE GEORGE

Chercheuse dans l'unité LESSEM du centre INRAE de Grenoble, mes recherches portent sur les territoires touristiques de montagne, et notamment les stations de sports d'hiver. Initialement ciblée sur les modes de gouvernance de ces stations, les travaux se sont orientés sur leur adaptation au changement global, en particulier climatique. Grâce à l'élaboration d'indicateurs et des matériaux empiriques issues d'enquêtes et d'entretiens, nos analyses montrent comment les processus de transition des stations se déploient, avec quelles coordinations d'acteurs et à quelles échelles territoriales.

CAROLINE GIORGETTI

Caroline Giorgetti est paysagiste conceptrice diplômée de l'école d'Angers et a complété sa formation à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble avec un DEA « Gestion des espaces montagnards : société et environnement ».
En 2002, elle crée son agence, Sites & Paysages, et s'oriente vers des missions relatives aux projets de territoire, de paysage et d'urbanisme. Elle travaille ainsi sur plusieurs Plans de Paysage, Sites Patrimoniaux Remarquables, et Plans Locaux d'Urbanisme.
Elle a notamment participé à l'élaboration de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation Paysage et Biodiversité du PLUi de Grenoble Alpes Métropole, et intervient actuellement sur celui du Grand Annecy.

CATHERINE GIRAUD

Elle est adhérente au Centre Ornithologique Rhône-Alpes depuis 1989.
Cette association étant devenue LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) Isère en 201, elle en devient la présidente en 2015 et lors de la fusion, quand la LPO Isère devient LPO Auvergne Rhône-Alpes délégation Isère, Catherine en devient l'administratrice déléguée.
Elle est particulièrement intéressée par la protection de la biodiversité dans les milieux agricoles, et impliquée sur les questions liées au massif de la Chartreuse.

FABRICE GRAVIER

Ingénieur des ponts des eaux et des forêts, Fabrice Gravier dirige à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes un service en charge de la maîtrise d'ouvrage des projets sur le réseau routier national, du financement des projets ferroviaires, des politiques régionales de mobilité durable (plan vélo…), de la logistique, d'aménagement et de planification (gestion économe du foncier, suivi du SRADDET et des chartes de PNR…) et de protection et valorisation des sites et paysages.

SERGE GROS

Architecte de formation, Serge Gros a, pendant trois décennies, dirigé le CAUE de l'Isère et partagé au sein de l'équipe Architecture Paysage et Montagne de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG) des pratiques d'enseignement et de recherche.
Initiateur ou partenaire de nombreux projets expérimentaux, il tisse un large réseau institutionnel, professionnel, associatif, universitaire et artistique qui contribue à mener à bien de nombreux processus innovants au plus près des ressources des acteurs et des lieux.

STÉPHANE GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse et conseiller communautaire du Cœur de Chartreuse.
Avec son Conseil municipal, il porte depuis 2017 une vision dynamique de «village-station du Cœur de Chartreuse», mettant au cœur de leur projet les enjeux de lien social, de tourisme «4 saisons», de transition écologique et de gouvernance participative.

LUC GWIAZDZINSKI

Luc Gwiazdzinski est géographe, Membre du laboratoire Pacte (UMR 5194 CNRS) de l'Université Grenoble-Alpes.
Ses recherches portent notamment sur les individus, les organisations et les groupes à l'épreuve des mutations et sur les dispositifs territoriaux de mobilisations et d'adaptation.
Il a publié une quinzaine d'ouvrages parmi lesquels : *Vivere la montana,* 2020, Metis ; *Manifeste pour une politique des rythmes,* 2020, EPFL, *Saturations,* 2020, Elya ; *Tourismes et adaptations,* 2020, Elya ; *Chronotopie. Lecture et écriture de la ville en mouvement,* 2017, Elya ; *L'hybridation des mondes,* 2015, Elya ; *L'utopie d'un rond-point,* 2019, Elya ; *La fin des maires,* FYP ; *La ville 24h/24,* 2003, L'Aube (...).

STÉPHANE LA BRANCHE

Stéphane La Branche est climatologue de la société, coordonnateur scientifique du GIECO/IPBC, chercheur indépendant associé à Pacte et Science Po Grenoble, contributeur aux 5e et 6e rapports du GIEC/IPCC, expert invité sur le projet de Loi sur la Transition énergétique et sur la Phase 2 de la stratégie nationale d'adaptation de la France.
Ses recherches portent sur la compréhension des freins et des moteurs aux changements liés au changement climatique, à la transition énergétique (adaptation, mobilité, énergie, territorialisation, urbanisme, représentations sociales et pratiques quotidiennes) et à la qualité de l'air.

YVES LEJEUNE

Yves Lejeune est chercheur (Index de Publications : H Index 12) et ingénieur au sein de l'équipe Manteau Neigeux du Centre d'Études de la Neige de Météo-France (CNRM-GAME/CEN). Il est responsable de l'Observatoire nivo-météorologique du Col de Porte.
Il est par ailleurs membre du Conseil scientifique du Parc Naturel Régional de Chartreuse (PNRC) depuis sept ans et de la Commission Observation de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG) depuis 10 ans.

JEAN LEMAIRE

Jean Lemaire, ingénieur des Eaux et Forêts, est un spécialiste de la gestion forestière et en particulier de la sylviculture des feuillus.
Dans les années 2000, l'urgence climatique en forêt se confirme face à l'émergence sans cesse grandissante des dépérissements, de la multiplication de pathogènes ou bien encore des échecs de plantations.
Face à cette urgence, le constat est simple, les gestionnaires doivent changer de méthode de diagnostic en forêt.
C'est en ce sens que depuis 2009, Jean Lemaire a développé l'outil de diagnostic bioclimsol pour estimer le risque de dépérissement d'un peuplement dans un contexte de climat présent ou futur.
Cet outil est le fruit de dix années de travail mené conjointement avec les organismes de recherche et Météofrance.

LUCILLE LHEUREUX

Enseignante en histoire-géo, elle s'engage en politique en 2009, puis participe activement à la campagne pour les législatives autour des questions de la nature en ville et de l'alimentation.
Militante écologiste pour une agriculture de proximité et une alimentation de qualité, elle est aussi danseuse et chorégraphe amateure.
En portant les délégations des Espaces publics et de la Nature en ville de 2014 à 2020, elle a œuvré en faveur d'une ville plus verte où il fait bon vivre. Cela passe par la réintroduction de l'animal et de l'agriculture en ville ou encore par sa végétalisation (au travers du programme «Jardinons nos rues», ou la plantation de 5 000 arbres).
Ces mesures visent tant à l'amélioration de la qualité de vie et de l'air qu'à l'émergence d'une nouvelle forme de vivre en ville.
Réélue en juin 2020 elle est aujourd'hui adjointe au Maire à la culture et conseillère métropolitaine.

MANON LOCATELLI

Urbaniste historienne de formation et après avoir travaillé quelques années en tant que maître d'œuvre dans un bureau d'étude privé, elle est arrivée à la Ville de Grenoble en fin d'année 2019 en tant que directrice de projet pour le réaménagement des espaces publics sur les secteurs ANRU de la Ville (à savoir le quartier Villeneuve - Village Olympique et Mistral Lys Rouge).
L'aménagement des espaces publics concerne à la fois les grands projets de requalification liés aux projets ANRU, ainsi que le fonctionnement du quotidien.

ODILE MARCEL

Odile Marcel, philosophe et écrivain, professeur des universités, a contribué à l'élaboration d'une théorie du paysage en France et à sa mise en œuvre dans les territoires.
Elle a fondé en 2001 l'association La Compagnie du Paysage et dirigé la publication chez Champvallon des 5 Cahiers de la Compagnie du Paysage.
Elle a coordonné avec Baptiste Sanson le recueil collectif *Paysages de l'après pétrole ?* (Revue Passerelle N°9, Coredem Éditions, 2013) et publié, en collaboration avec Régis Ambroise l'ouvrage *Aménager les paysages de l'après pétrole* (Éditions Charles Léopold Mayer, 2015).
Elle est actuellement Présidente de l'association «Collectif Paysages de l'après-pétrole».

VINCENT MARNIQUET
Architecte urbaniste,
Vincent Marniquet
crée sa propre agence
d'architecture et d'urbanisme
en 2000, vite rejoint par
Anne-Lise Aubouin, qui
devient associée pour fonder
l'Atelier Marniquet Aubouin.
L'atelier développe depuis
20 ans des projets à diverses
échelles, conjuguant et
associant constamment
les enjeux territoriaux,
environnementaux,
le respect des paysages
présents, la fabrication
des tissus urbains et de types
architecturaux associés
à ces tissus, et les valeurs
d'usages des habitants.

ANNE-SOPHIE MELLET BRETON
Responsable unité Arbres,
Prospective et Développement
Local – Service Espaces Verts
Ville de Grenoble

.

WILLIAM MEUNIER
Après plusieurs années
passées à l'ADEME en tant
qu'ingénieur en charge des
déchets, puis de la qualité
de l'air et des politiques
environnementales,
William Meunier a rejoint
Grenoble-Alpes Métropole
en tant que responsable
des mobilités alternatives.
Il occupe depuis 5 ans
le poste de Chef du service
environnement et assure
à ce titre la coordination
des politiques métropolitaines
en matière de lutte contre
le changement climatique,
d'amélioration de la qualité
de l'air, de réduction
des nuisances sonores et
d'éducation à l'environnement.

ALEXANDRE MIGNOTTE
Docteur en géographie
et aménagement de
l'Université Grenoble Alpes,
Alexandre Mignotte
a poursuivi son engagement
sur les problématiques
d'interfaces ville-montagne
et homme-nature en tant
que directeur de la branche
française d'une ONG
internationale avant
de rejoindre la Région
Rhône-Alpes et aujourd'hui
Grenoble-Alpes Métropole où
il est en charge de la politique
montagne métropolitaine
et des relations aux PNR.

SAMUEL MORIN

Chercheur à Météo-France, directeur du Centre d'Études de la Neige (équipe commune Météo-France - CNRS). Auteur principal du rapport GIEC Océan & Cryosphère (chapitre Montagne) rendu public en septembre 2019. Ses principales activités de recherche mobilisent des outils de modélisation du manteau neigeux pour des problématiques multiples (risque d'avalanches, enjeux hydrologiques, tourisme de montagne) aux échelles de la prévision météorologique ainsi qu'en réanalyse et projection climatique.

YANN MONGABURU

Agent de la sécurité sociale de 37 ans, il a été président du syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (anciennement SMTC) de 2014 à 2020 ainsi que vice-président de Grenoble-Alpes-Métropole en charge des déplacements durant cette même période. Il est aujourd'hui conseiller municipal de Grenoble.

PHILIPPE MOUSSIÈRES

Responsable du Bureau d'études Aménagement des espaces publics de Grenoble-Alpes Métropole, il anime le travail d'une équipe d'une vingtaine de personnes : paysagistes, architectes, ingénieurs, infographistes, techniciens et surveillants de travaux.
Bureau d'études public au service de la Métropole et de la Ville de Grenoble, le BEAEP assure des missions de maîtrise d'œuvre d'aménagements de voirie et de mobilité, de places et de parcs, de terrains sportifs, pour l'ensemble des collectivités du territoire métropolitain.
Le BEAEP a entre autres réalisé la maîtrise d'œuvre des opérations Cœur de Ville, Cœur de Métropole sur le centre-ville de Grenoble.

ERIC PIOLLE

Ingénieur, diplômé de l'institut national polytechnique de Grenoble, il s'est engagé dans la vie publique en 2009, après une carrière de cadre dirigeant dans l'industrie. Conseiller régional Europe Écologie en Rhône-Alpes de 2010 à 2014, Eric Piolle est élu Maire de Grenoble en 2014 et réélu en 2020. Grenoble est une ville pionnière par ses outils de démocratie locale, son développement des mobilités douces (piétonisation, vélo, tramway), de l'alimentation bio et locale, son engagement contre les précarités et pour sa politique ambitieuse de lutte contre la pollution de l'air. En 2019, sous son impulsion, Grenoble a organisé la 2e édition de la Biennale des Villes en Transition, qui a rassemblé plus de 50 000 métropolitains et des représentants de près de 20 territoires venus des 5 continents pour partager les initiatives et accélérer les changements. Aujourd'hui, Grenoble est finaliste pour le titre de Capitale Verte 2022.

FRANÇOISE POITEVIN

De formation en droit de l'aménagement et du droit de la montagne, elle a travaillé dans le privé sur la protection des mineurs puis au sein du Ministère Jeunesse et Sports sur des dossiers très variés (montagne transport, ERP). Après avoir travaillé au secrétariat général d'une commune de 2 000 habitants et au sein de la communauté d'agglomération du Grand Avignon, elle accompagne depuis 2014 la fusion de 49 communes au sein de la communauté d'agglomération de Grenoble et depuis 2015 à Grenoble-Alpes Métropole.

CATHERINE RIOND

Ingénieur Forestier (FIF), Catherine Riond est depuis 2012 responsable de pôle Recherche-Développement et Innovation (RDI) dans la Direction Territoriale Auvergne-Rhône-Alpes. Au sein du département RDI national, le pôle de Chambéry mène des travaux spécifiques sur l'utilisation de la télédétection (spécifiquement LiDAR – Laser aéroporté) pour la connaissance de la ressource forestière, sur le développement de méthodes d'exploitation adaptées aux contextes de montagne (câble aérien, dirigeable) et sur la sylviculture des forêts hétérogènes de montagne et leur adaptation au changement climatique. Dans ce cadre, le pôle participe au développement et au transfert d'outils de diagnostic de la vulnérabilité des forêts au changement climatique (ClimEssence) et à la mise en place d'îlots d'avenir.

THOMAS SPIEGELBERGER

Architecte et paysagiste de formation, docteur en biologie, Thomas Spiegelberger est directeur de recherche à l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et directeur du Laboratoire des écosystèmes et sociétés de montagne (LESSEM). Ce laboratoire pluridisciplinaire, travaillant dans les sciences sociales et humaines, l'écologie et la foresterie, a pour objectif de comprendre et analyser les changements et les évolutions aux interfaces entre l'Homme et la Nature.

JEAN-FRANÇOIS VAILLANT

Le domaine universitaire de Grenoble est totalement indépendant des deux communes supports (Gières et Saint-Martin-d'Hères). En tant que directeur de l'aménagement du campus, Jean-François Vaillant assure donc la couverture des besoins en matière de gestion urbaine (voiries, espaces publics, espaces verts, tri et collectes des déchets, propreté urbaine, sûreté…) et de travaux d'aménagement (viabilisation, voiries et réseaux divers, espaces publics et paysagers, études urbaines) et cela dans une approche environnementale exigeante touchant à l'eau, l'air, la biodiversité et la transition énergétique.

LILIAN VARGAS

Après une formation initiale en sciences humaines (Maîtrise d'Histoire) complétée par un Master en ingénierie du Développement Territorial, la carrière de Lilian Vargas a essentiellement été consacrée à la définition et la mise en œuvre de politiques territoriales agricoles et alimentaires, forestières et de gestion des espaces naturels dans la grande région grenobloise.
Dans le cadre de sa fonction actuelle, responsable du service Agriculture, Forêt, Biodiversité, Montagne de Grenoble-Alpes Métropole, la gestion partagée des usages des espaces de nature en relation avec la Ville et la Montagne est une préoccupation quotidienne.

CYRILLE VÉRAN

Architecte et urbaniste de formation, Cyrille Véran exerce comme journaliste spécialisée dans les champs de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture, et enseigne à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles.
Après une activité en agences et en tant qu'urbaniste libérale, elle a travaillé pour le magazine hebdomadaire *Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment* de 1997 à 2013, où elle a dirigé le service «Architecture & Urbanisme» pendant quatre ans.
En 2014, elle rejoint la revue mensuelle *AMC* en qualité de rédactrice en chef adjointe.
Depuis 2017, elle est journaliste indépendante (*d'a, Traits urbains, les Échos*). Elle collabore également avec des institutions publiques et des agences d'architecture.

LE SÉMINAIRE OFF

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

JOURNÉE ➔ RANDONNÉE

DÉCOUVERTE PÉDESTRE CARTUSIENNE

09h30 **Départ vers une randonnée dans le massif**
➔ **Ne pas oublier :** le pique-nique à récupérer dans le restaurant Oréade, à emporter, est réservé, à régler sur place (12 €) VOIR PAGE 47

Nous vous proposons trois itinéraires de découverte à pied à partir de Saint-Pierre-de-Chartreuse :

CIRCUIT 01 – ROSE
Sur les traces de Saint-Bruno – le désert
S'imprégner des ambiances contemplatives autour de la Grande Chartreuse.

CIRCUIT 02 VARIANTE – ORANGE
Col de la Ruchère
Monter jusqu'au Col de la Ruchère (variante).

CIRCUIT 03 – VERT
Saint-Hugues de Chartreuse –
Musée d'art sacré contemporain (œuvres d'Arcabas)
Visiter les hameaux autour de Saint-Hugues et découvrir les oeuvres d'Arcabas au musée d'Art sacré.

17h30 **Bus de retour**
vers la gare de Grenoble
➔ **dernier train direct Grenoble** – Paris à 19h19.

20h00 **Dîner**
Table réservée à la Yourte de Oreade à Saint-Pierre-de-Chartreuse, à régler sur place.

Dimanche 13 septembre 2020

Plusieurs possibilités pour le bus de retour (transports en commun) :

10h40 Départ, arrivée à la gare routière de Grenoble 11h48.

12h45 Départ, arrivée à la gare routière de Grenoble 13h58.

17h15 Départ, arrivée à la gare routière de Grenoble 18h31.
➔ **dernier train direct Grenoble** – Paris à 19h19

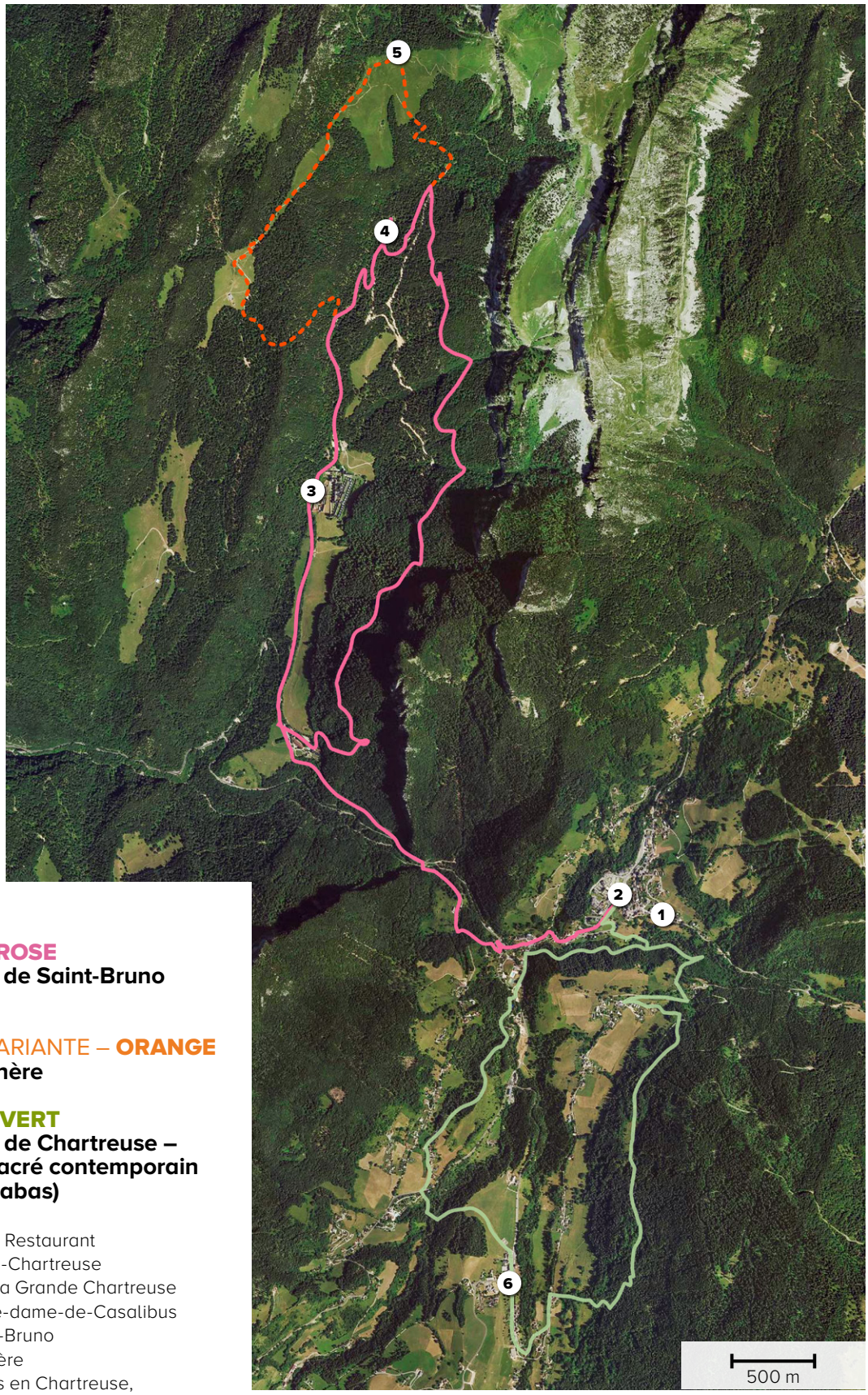

CIRCUIT 01 – **ROSE**
Sur les traces de Saint-Bruno – le désert

CIRCUIT 02 VARIANTE – **ORANGE**
Col de la Ruchère

CIRCUIT 03 – **VERT**
Saint-Hugues de Chartreuse – Musée d'art sacré contemporain (œuvres d'Arcabas)

1. Oréade Balnéo Restaurant
2. Saint-Pierre-de-Chartreuse
3. Monastère de la Grande Chartreuse
4. Chapelle Notre-dame-de-Casalibus
Chapelle Saint-Bruno
5. Col de la Ruchère
6. Musée Arcabas en Chartreuse, Saint-Hugues

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020 JOURNÉE ➔ RANDONNÉE

PLUS D'INFOS
Le Monastère de la Grande Chartreuse

CIRCUIT 01 – **ROSE**
Sur les traces de Saint-Bruno – le désert

Randonnée contemplative dans la zone de silence du Désert de Chartreuse sur les traces de Saint Bruno, fondateur de l'Ordre des Chartreux.
Le site invite à la méditation.

DURÉE JOURNALIÈRE : 5h15 (dont 1h30 l'aller et retour à pied entre Saint-Pierre et le musée de la Grande Chartreuse).
DISTANCE : 16km (dont 6km aller-retour pour rejoindre le Musée)
DIFFICULTÉ : Niveau bleu - Modéré
DÉNIVELLATION POSITIVE : 550 m
DÉNIVELLATION NÉGATIVE : 550 m

Depuis Saint-Pierre, prendre la direction de la Diat / RD 520B, passer Pont de la Diat et la Diat et poursuivre jusqu'au **Grand logis (1),** emprunter le chemin St-Bruno en passant au Pont de Valombré, traverser la route et reprendre le chemin pour rejoindre le **Musée de la Grande Chartreuse (2)**
POUR INFORMATION, *en Septembre, l'ouverture de ce musée n'est programmée que de 14h à 18h.*

Vous pénétrez ensuite dans la zone de silence du Désert de Chartreuse. Monter par la route fermée à la circulation vers le Nord jusqu'au **Monastère (3)** *(toujours occupé par les moines Chartreux, il ne se visite pas).*
Peu après les bâtiments, au panneau **« la Scierie » (4)**, laisser sur votre gauche la route qui monte au Habert de Billon et continuer vers le Nord sur 1 km par un bon chemin qui mène à une retenue d'eau, le **« Réservoir » (5)**.

Laisser sur votre gauche le chemin qui monte vers Habet de Billon et le Col de la Ruchère et continuer tout droit, jusqu'à la **chapelle Notre-Dame-de-Casalibus (6)**, puis, à une centaine de mètres au nord, sur la rive gauche du torrent, un éperon rocheux accueille la **chapelle Saint-Bruno (7)** *(seuls vestiges du premier couvent détruit par une avalanche en 1132).*
Revenir à la **chapelle Notre-Dame-de-Casalibus (6)** et monter jusqu'à la **Bourdoire (8)**, prendre le chemin à droite vers le sud, puis au lieu dit **« Sous Mauvenay » (9)** 1 350m, emprunter le GRP du Tour de Chartreuse qui longe les crêtes du grand Som, passer au belvédère dominant la **Combe Bachais (10)** et redescend progressivement vers le parking des randonneurs et le Musée de la Grande Chartreuse. Reprendre alors l'itinéraire de départ jusqu'à **Saint-Pierre (2 à 0)**.

CIRCUIT 02 VARIANTE – **ORANGE**
Col de la Ruchère

Variante : Randonnée dans le Désert de Chartreuse, avec boucle par le Col de la Ruchère (1 405 m), un très beau point de vue sur les sommets du Grand et du Petit Som.

DURÉE JOURNALIÈRE : 5h30 (dont 1h30 l'aller et retour à pied entre Saint-Pierre et le musée de la Grande Chartreuse).
DISTANCE : 17km (dont 6km aller-retour pour rejoindre le Musée)
DIFFICULTÉ : Niveau bleu - Modéré
DÉNIVELLATION POSITIVE : 600 m
DÉNIVELLATION NÉGATIVE : 600 m

Même itinéraire que le circuit précédent depuis Saint-Pierre jusqu'au **réservoir (5)**.

Au **Réservoir (5)**, prendre à gauche le chemin du Pavé. La montée dans la forêt est assez soutenue.
Emprunter la route à droite et atteindre le **Habert de Billon (A)**

Monter vers le Nord-Est à travers la Prairie de la Folie, puis continuer en traversée jusqu'au **Col de la Ruchère (B)** (1 405 m).

Au col, descendre dans la prairie en direction du sud puis pénétrer dans la forêt.
Le sentier passe à la **Bourdoire (8)** *(laisser le chemin vers la gauche)* et atteint la **chapelle Notre-Dame-de-Casalibus (7)**.
À une centaine de mètres au nord, sur la rive gauche du torrent, un éperon rocheux accueille la **chapelle Saint-Bruno (6)** *(seuls vestiges du premier couvent détruit par une avalanche en 1132)*. Poursuivre la descente.

Regagner le **« Réservoir » (5)** pour rejoindre le sentier de départ **(4, 3, 2, 1)**.

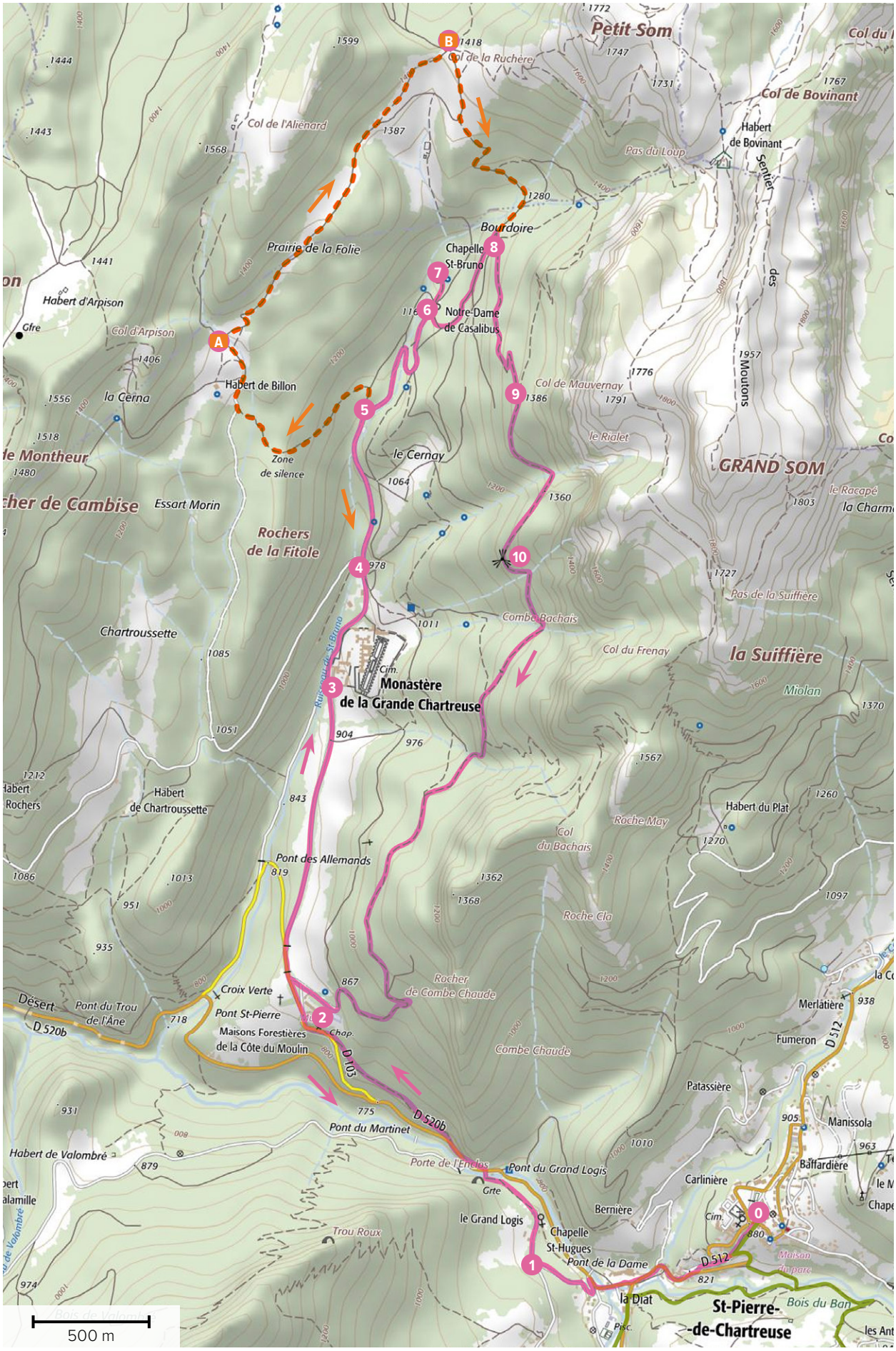
Petit Som
Col de la Ruchère
Col de Bovinant
Habert de Bovinant
Pas du Loup
Sentier des Moutons
Col de l'Aliénard
Prairie de la Folie
Bourdoire
Chapelle St-Bruno
Notre-Dame de Casalibus
Habert d'Arpison
Col d'Arpison
Habert de Billon
la Cerna
Zone de silence
le Cernay
Col de Mauvernay
le Rialet
GRAND SOM
le Racapé
Rochers de la Fitole
Essart Morin
Chartroussette
Monastère de la Grande Chartreuse
Combe Bachais
Col du Frenay
la Suiffière
Pas de la Suiffière
Miolan
Habert de Chartroussette
Habert du Plat
Roche May
Col du Bachais
Pont des Allemands
Roche Cla
Rocher de Combe Chaude
Combe Chaude
Croix Verte
Pont St-Pierre
Maisons Forestières de la Côte du Moulin
Pont du Trou de l'Âne
Désert
D 520b
D 103
Merlatière
Fumeron
D 512
Patassière
Manissola
Baffardière
Carlinière
Pont du Martinet
Porte de l'Enclos
Pont du Grand Logis
Grte
Bernière
le Grand Logis
Chapelle St-Hugues
Pont de la Dame
Trou Roux
Habert de Valombré
la Diat
St-Pierre-de-Chartreuse
Bois du Ban
500 m

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020 JOURNÉE ➔ RANDONNÉE

CIRCUIT 03 - **VERT**

Saint-Hugues de Chartreuse – Musée d'art sacré contemporain (œuvres d'Arcabas)

TYPE DE CLIENTÈLE: Niveau facile
DURÉE JOURNALIÈRE: 3h00 (boucle depuis Saint-Pierre)
DISTANCE: 10 km environ
DÉNIVELLATION POSITIVE: 250 m
DÉNIVELLATION NÉGATIVE: 250 m

L'itinéraire proposé permet de découvrir les hameaux autour de Saint-Hugues et de Saint-Pierre en empruntant vers le sud-est, le **sentier des Ravières (1)** qui monte dans la forêt que l'on parcourt vers le sud durant 2,5km environ, jusqu'au-dessus de Saint-Hugues.

Prendre le chemin qui descend vers la droite vers Saint Hugues au niveau de Majeure et **Mazuère (2)**, *(descente rapide durant 300m environ)* puis emprunter la route vers la gauche et, environ 100m plus au sud, au carrefour, tourner vers la droite *(première route)* et passer le pont sur le petit ruisseau de l'Herbeta.
Poursuivre la route qui s'incurve vers le nord au **lieu-dit Marchandière (3)**.
La **chapelle Saint-Hugues (4)** qui accueille le **Musée d'Art sacré contemporain (4)** se trouve à 250m environ.

Pour poursuivre la balade, prendre le chemin qui part du parking au nord de la chapelle et dessert le **cimetière (5)**.
Descendre jusqu'au **pont de la Ravette (6)**.
Remonter vers la Martinière en traversant la RD512, puis emprunter vers la droite le GRP Tour de Chartreuse jusqu'au Pont de la Diat en empruntant la **passerelle de l'Herbetan (7)**.

Au Pont de la Diat, prendre le chemin à droite qui rejoint Saint-Pierre en 10 minutes environ.

PLUS D'INFOS
Musée Arcabas en Chartreuse, Saint-Hugues

Musée Arcabas en Chartreuse, Saint-Hugues

OUVERTURE DU MUSÉE LE 12 SEPTEMBRE:
10h à 13h - 14h à 18h
Port du masque obligatoire à l'intérieur du Musée.
Régulation de la fréquentation du public à l'entrée et dans les différents espaces du Musée.

Situé dans un cadre exceptionnel, au cœur du Parc naturel régional de Chartreuse, le musée Arcabas en Chartreuse, offre aux visiteurs une expérience unique. Voulu, pensé, réalisé par un seul artiste, Arcabas, au fil de plus de trente années, cet ensemble comportant 111 œuvres se place parmi les réalisations les plus abouties de l'art sacré du XX^{e} siècle.

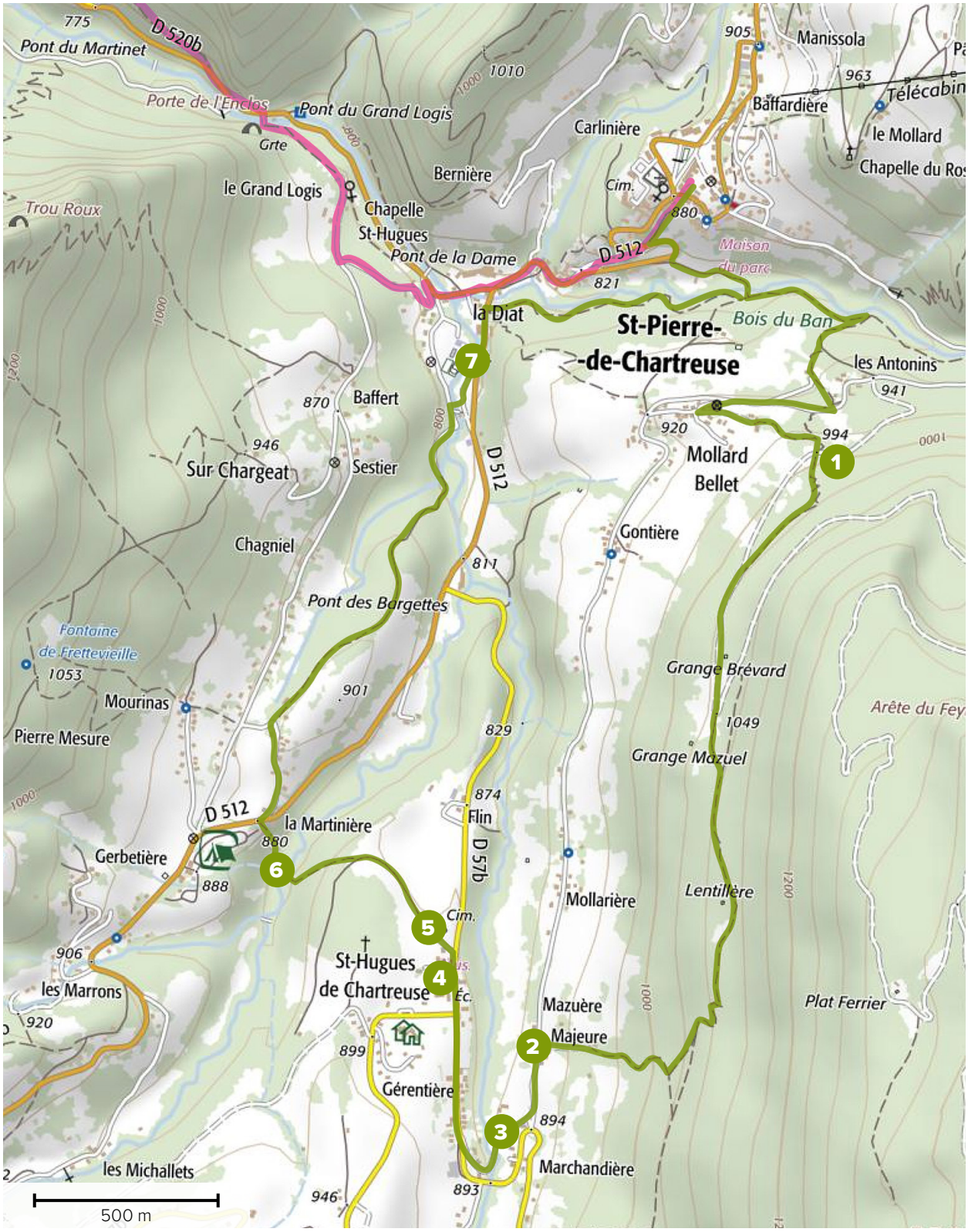
775
D 520b
Pont du Martinet
Porte de l'Enclos
Pont du Grand Logis
Grte
1010
1000
800
905
Manissola
963
Télécabin
Baffardière
le Mollard
Chapelle du Ros
Carlinière
Bernière
Cim.
880
le Grand Logis
Chapelle
St-Hugues
Trou Roux
Pont de la Dame
D 512
Maison du parc
821
la Diat
St-Pierre-
-de-Chartreuse
Bois du Ban
les Antonins
941
920
994
Mollard
Bellet
1
7
870
Baffert
946
Sur Chargeat
Sestier
D 512
Gontière
Chagniel
811
Pont des Bargettes
Fontaine de Frettevieille
1053
901
Grange Brévard
Arête du Fey
1049
Mourinas
Pierre Mesure
829
Grange Mazuel
874
Flin
D 512
la Martinière
880
D 57b
Gerbetière
888
6
Mollarière
Lentillère
1200
5
Cim.
906
St-Hugues
de Chartreuse
4
les Marrons
920
Mazuère
Majeure
Plat Ferrier
2
899
Gérentière
894
3
Marchandière
les Michallets
946
893
500 m

ANNEXE / BIBLIO

VISITES EN OFF À GRENOBLE

Si vous disposez un peu de temps samedi ou dimanche pour visiter Grenoble, nous vous conseillons en premier lieu les projets et lieu parcourus jeudi matin par les autres groupes
VOIR PAGE 16

Par ailleurs, nous vous conseillons la visite du

Musée de Grenoble
5, place Lavalette
38000 Grenoble
PLUS D'INFOS
Musée de Grenoble
ou se tiendra l'exposition *Grenoble et ses artistes au XIX^e siècle*
PLUS D'INFOS
exposition

BIBLIO

Manifeste pour la transition écologique et solidaire par le projet de paysage
https://drive.google.com/file/d/10TEOhnmvj7wcniTHLrnJjNAIXCpYavn_/view?usp=sharing

Samuel Morin, l'expérience du GIEC
http://www.meteofrance.fr/actualites/75989252-samuel-morin-l-experience-du-giec-1-3

Grenoble en transition. Déréglement climatique Fièvre dans les Alpes : comment la soigner ?
Julie Fontana
https://drive.google.com/file/d/1WtzjAIkUQdpfdrZ1CrdZ3MuDj2D52WJd/view?usp=sharing

L'adaptation au changement climatique à Grenoble. Évolutions climatiques, enjeux, stratégies
Ville de grenoble
https://drive.google.com/file/d/1MlNkZMl-B2mIrEVAhBSrrAzufeobpNpF/view?usp=sharing

Ecoquartier de Bonne Grenoble (Isère) Préserver la nappe
https://drive.google.com/file/d/1y7we04fxzULdd6HDXbMccrqoCceW0TaS/view?usp=sharing

Parc Ouagadougou Grenoble (Isère) Limiter la dépendance à l'eau potable
https://drive.google.com/file/d/14dSWMC9xwzGKcirfaXI5S293zGsBcgOc/view?usp=sharing

Michel Corajoud :
à propos du parc de la Villeneuve à Grenoble
http://corajoudmichel.nerim.net/les-quatre-parcs/parcdegrenoble/grenobleimagesparc/grimagetes.html

Lettre de l'observatoire.
Les résultats 2005-2014
Plan Air énergie climat
https://drive.google.com/file/d/1Mlu6oJStTpL_vMZnuTo03qBCCcSc7Mj6/view?usp=sharing

Le PLUI de Grenobles-Alpes Métropole
https://www.grenoblealpesmetropole.fr/646-les-documents-du-plui.htm

Orientations d'aménagement et de programmation du PLUI :
1 — OPA Paysage et biodiversité
Carnets de paysage
— Balcons de Chartreuse
https://drive.google.com/file/d/1EgmjBGNC1-QSOOvhKkqU17b6VFa_uqsF/view?usp=sharing
— Confluence grenobloise
https://drive.google.com/file/d/1WfIANfQXaJW_43Omoy3Jl3z2nEo1UFhg/view?usp=sharing

2 — OAP Risques et résilience
https://drive.google.com/file/d/1Ghj3obBH2Xv1xB9pGAVpOhtwF_PhMuLj/view?usp=sharing

3 — OAP Qualité de l'air
https://drive.google.com/file/d/1SArY8FB06g939dNyGlPM0NB79lq0Fx52/view?usp=sharing

25e Colloque de l'Association Internationale de Climatologie, Grenoble 2012.
Impact du changement climatique sur l'enneigement de moyenne montagne : l'exemple du site du Col de Porte en chartreuse
Bernard Lesaffre, Yves Lejeune, Samuel Morin, Jean-Michel Panel et Daniel Poncet
https://drive.google.com/file/d/1uZkXm5tcKMpEiHqHEHwLsYSuqTZb-w5C/view?usp=sharing

Acteurs publics et stations de moyenne montagne : regards croisés sur la mise en œuvre de politiques de diversification
Coralie Achin et Emmanuelle George-Marcelpoil
https://drive.google.com/file/d/1uuWlJMDzrtDoz03zzcGRIka7NdzGKzYi/view

La station touristique, un modèle à interroger. Éloge de la dispersion
Philippe Bourdeau
https://drive.google.com/file/d/1ISwssQukXJJwPPoqVJFmA7EUKc46_pQf/view?usp=sharing

Adaptation au changement climatique.
Les élus s'engagent pour les forêts
ONF - Catherine Riond
https://drive.google.com/file/d/1XsnceYs9KQCcNyGVuzuKO_W_9lhBWfgH/view?usp=sharing

Grande Chartreuse
Forêt d'Exception®
https://drive.google.com/file/d/1SX6VpzxIrrPfwPJcM1wHK5PFq5ag4g32/view?usp=sharing

Étude prospective sur l'évolution de la sous-trame des milieux semi-ouverts en 2030 et proposition d'un Programme stratégique sur les zones pastorales des Alpes dans les programmations 2021-2027
CGET - Cédric Conteau
https://drive.google.com/file/d/1bEj68zaU7lwgQIo5EiXD9HvpATPcPbAG/view?usp=sharing

Plan Pastoral Territorial de Chartreuse.
Synthèse
https://drive.google.com/file/d/1HZsyATZU8mW7ztgSc7Ja4R_LZw_TnMZc/view?usp=sharing

Récits d'adaptation.
Enjeux et bonnes pratiques d'adaptation pour le territoire du Vercors
Hugues Francois, Jean-Loup Gayrard, Emmanuelle George, Sophie Labonne, Baptiste Nettier, Félix Philippe, Delphine Piazza-Morel, Didier Richard et François Veron
https://drive.google.com/file/d/10o0-QSY5QNvKKjnaLZEWM4U3HEi-hVKk/view?usp=sharing

9 AU 12
—
SEPTEMBRE
2020

Association des paysagistes-conseils de l'État

secretariat@paysagistes-conseils.org
paysagistes-conseils.org